VOLUME VII. No. 20

LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE — LE COURRIER DE L'OUEST, JEUDI, 22 FEVRIER, 1912. — FONDE EN 1905.

LE CHEMIN DE FER DE ST. PAUL DES METIS

ST-PAUL AURA BIENTOT UNE VOIE FERREE. — L'UNE DES PLUS BELLES REGIONS DE L'OUEST. —UNE FORTERESSE DE LA LANGUE FRANCAISE.—DETAILS INTERESSANTS SUR ST-PAUL.

De toutes les lignes de chemins de fer garanties, au cours de la session qui vient de se terminer, par le parlement d'Alberta, l'une dont l'urgence se faisait particulièrement sentir est sans conteste la ligne du Comté de Pakan, dont nous reproduisons ci-dessous le tracé.

Cette ligne, d'une importance économique énorme, trversera dans toute son étendue le comté représenté à la Chambre par l'hon. P. Ed. Lessard, passant à Saddle Lake et à St-Paul des Métis pour de là se rattacher à la ligne venant de Battleford.

Il n'est pas exagéré de dire que de toutes les lignes qui vont bénéficier de la garantie provinciale il n'en est pas qui traversera un territoire plus fécond, plus abondant en ressources de tous genres et plus colonisé.

On sera sans doute surpris d'apprendre que le comté représenté par l'hon. P. Ed. Lessard est, après ceux de Calgary et d'Edmonton, le plus peuplé de la province; et cependant ce comté n'est desservi actuellement par aucune voie ferrée.

On ne compte en effet pas moins de 15,000 âmes dans ce grand et beau district et la grande majorité de la population est canadienne-française. Le surplus de la population est constituée par les principales nationalités du globe.

La paroisse de St-Paul, à qui la future ligne feravaloir d'immense progrès, comprend elle-même 4 townships habités par plus de 1,200 personnes.

L'origine de la colonie de St-Paul remonte à plus d'un quart de siècle puisqu'elle remonte à la fondation d'un orphelinat indien établi vers 1885, lors de la rebellion des Métis.

La colonisation y a été poussée d'une façon si active et systématique qu'en l'espace de quelques années, environ 100 milles carrés de terrains ont été peuplés de bons et braves colons.

En dépit de l'absence de toute voie ferrée permettant l'expédition facile et peu coûteuse des produits les fermes de la région sont prospères; cela est dû en grande partie à la prodigieuse fécondité du sol et à l'excellence de la classe des colons établis dans la région.

Parmi les colonies canadiennes-françaises du comté de Pakan nous citerons Duvernay, Brosseau, Lafond, St-Edouard, St-Vincent, Bonnyville, Durlingville, Lac Froid, Plamondonville, etc. Tous ces groupements de langue française se trouvent aux quatres points cardinaux de St-Paul, qui est donc bien le véritable centre d'un comté de langue française représenté par l'un des nôtres.

Le pays convient aussi bien à l'élevage qu'à la culture; on voit déjà de nombreux troupeaux dans la région; le nombre des animaux augmentera rapidement de même que la superficie en culture lorsque la voie ferrée traversera la région.

* * *

Il ne nous semble pas inutile de dire ici quelques mots de l'histoire de St-Paul qui date du temps de Sir John A. MacDonald, de qui le R. P. Lacombe obtint 12 milles carrés de terrains pour ses métis. Ceux-ci ne voulant pas s'occuper de culture cédèrent peu à peu leurs champs aux blancs.

Il y a une belle église à St-Paul et une mission qui est le centre religieux de tout le district; nous avons également des communautés qui rendent les plus grands services.

Notre village possède un bureau des Terres, un bureau de poste, 2 hôtels non licenciés, 4 magasins, dont 3 font des affaires considérables, 3 boutiques de forge, 3 cours à bois, 2 salles de billards, une boutique de barbier, 2 selliers cordonniers, 2 agences de machines aratoires, une boulangerie, un restaurant, 2 écuries de louage, etc.


L'Hon. P. Ed. Lessard, depute du Comte de Pakan, aux efforts duquel la belle region de St-Paul des Metis doit la construction prochaine d'une voie ferree.

Depuis que l'on a appris la construction prochaine d'une voie ferrée les affaires ont augmenté considérablement à St-Paul; on s'attend à ce que la construction reprenne avec vigueur dès le début du printemps; on a même déjà commencé à construire en plusieurs endroits. Tout le terrain divisé en lots se vend avec une grande rapidité, malgré que les prix soient déjà assez élevés.

Quiconque a visité le comté de Pakan a confiance en l'avenir de cette région et de St-Paul en particulier. On s'attend généralement à ce que la population de cette dernière localité devienne de 8 à 10 milles âmes en cinq ou six ans.

St-Paul deviendra avec le chemin de fer, le point de distribution d'un des meilleurs comtés d'Alberta.

En faisant obtenir à ses électeurs ce puissant moyen de progrès qu'est la voie ferrée, notre député, l'hon. P. Ed. Lessard, a mérité la reconnaissance et les félicitations de tous les habitants du comté.

Nous savons que l'hon. P. Ed. Lessard a travaillé longuement et avec ardeur pour nous obtenir ce chemin de fer indispensable au développement de notre région. La récompense de ses efforts est dans le redoublement de la confiance et de l'estime unanimes dont il bénéficie depuis l'heureuse nouvelle.

Notre député saura rendre son oeuvre plus efficace pour le bien de son comté en veillant à ce que la construction de la ligne soit poussée avec vigueur jusqu'à achèvement et que St-Paul devienne un point de division pour l'embranchement venant de Végreville et allant au Lac LaBiche.

Cent milles de chemin de fer dans une contrée non accidentée est chose facile à faire; le plus difficile était d'obtenir la garantie d'obligations.

A tous ceux qui pourraient mettre en doute les quelques détails donnés plus haut sur St-Paul et la région nous dirons que nous n'avons fait que donner une faible idée de la région traversée par la nouvelle ligne.

La hausse du prix des terrains à St-Paul que nous avons indiquée déjà continue plus ferme que jamais les citoyens d'Edmonton et des alentours n'hésitent pas à acheter des lots à St-Paul comme placement fructueux. M. E. Cloutier continue de faire de très bonnes affaires.

M. Nap. Astigny vient d'acheter 3 lots pour $900. M. O. T. Masset, du Lac Froid; E, Alarie, de Lafond et M. Pelletier de St-Paul ont acheté pour $1,500 de terrains à St-Paul.

M. E. Cloutier espère faire de bonnes ventes cette semaine et surtout au commencement de mars, lorsque l'immigration comencera à se faire sentir plus forte.

UN GRAND TRIOMPHE.

Une actrice canadienne remporte un triomphe à l'Opéra Comique.

Paris, 21. — Une dépêche de Paris annonce qu'une actrice canadienne, Madame Edvina, a remporté un grand succès à l'Opéra Comique où elle jouait dans "La Tosca."

AJOURNEMENT DE LA SESSION

La session parlementaire d'Alberta, 1911-1912, l'une des plus longues et des plus importantes dans l'histoire de la province, a été ajournée vendredi dernier à 11.30 heures par le Lieutenant-gouverneur.

Des mesures législatives d'une très grande importance, devant faire de notre province l'une des plus prospères du Dominion, ont été ratifiées par le Lieutenant-gouverneur.

Le fait le plus marquant, de la session qui vient de se terminer, est l'adoption d'un programme d'établissement de voie ferrées à travers l'Alberta qui contribuera puissamment à développer de nouvelles régions de colonisation.

Signalons également l'adoption d'un amendement à la charte d'Edmonton donnant le droit de vote à tous les contribuables d'Edmonton, propriétaires ou non sur les questions municipales. Cet amendement fut proposé par l'hon. C. W. Cross et adopté à une forte majorité.

La Chammre a également adopté au cours de l'une de ses dernières séances une résolution demandant au gouvernement fédéral le contrôle provincial des ressources naturelles d'Alberta.

$5,000 LE PIED.

Winnipeg, 21. — Un syndicat vient d'acquérir la propriété du Blue Store, située à un lot du coin des rues Main et McDermott au prix de $5,000 du pied de façade.

LES CHEMINS DE FER EN SASKATCHEWAN.

La Chambre de Saskatchewan demande que des mesures soient prises pour favoriser la construction des chemins de fer.

Régina, 20. — Le parlement de Saskatchewan vient d'adopter à l'unanimité une résolution, proposée par M. Simpson, de Battleford, demandant que les droits de douane soient enlevés sur les rails importés jusqu'à ce que les fonderies du Canada puissent subvenir aux besoins des compagnies.

Le ministre des Chemins de fer, l'Hon. J. A. Calder, a déclaré que plus de six cents milles de talus entièrement terminés ne pouvaient recevoir de rails par suite de l'impossibilité de se les procurer.

Les commandes doivent être faites en Angleterre et aux Etats-Unis et il en résulte un long délai dans la livraison.

L'opposition provinciale a approuvé cette résolution.

LE BUDGET DE SASKATCHEWAN.

Régina, 21. — Le budget de Saskatchewan, pour l'année se terminant le 28 février 1913, a été déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

Il y a un surplus sur les recettes de l'an dernier de $200,000.

Le revenu provenant du service téléphonique provincial est de $625,000.

Les dépenses principales prévues pour l'année courante sont de $1,500,000 pour le résau téléphonique, $1,250,000 pour les édices publics et de $500,000 pour les élévateurs provinciaux.

DE LA RIVIERE LA PAIX AU PACIFIQUE

UN SYNDICAT FRANÇAIS PROJETTE LA CONSTRUCTION D'UNE VOIE FERREE RELIANT DUNVEGAN A BELLA COOLA.— D'IMPORTANTS TRAVAUX ONT ETE DEJA EFFECTUES.

Paris, 19.—Le "Pacific and Peace Railway Development Syndicate," constitué l'an dernier en France, termine actuellement l'organisation d'une importante compagnie de chemins de fer Franco-Canadienne, au capital actions de $5,000,000.00.

Le projet de la compagnie est de construire une voie ferrée reliant par la route la plus courte la vallée de la Rivière la Paix à la Côte du Pacifique. La charte, accordée par le gouvenement fédéral au syndicat "Pacific and Peace", spécifie que la nouvelle ligne devra mettre en communication Dunvegan et Bella Coola, ou Kamskot, sur la Côte du Pacifique, par voie de la passe des Pins et des Forts St-James et Fraser.

D'importants travaux préliminaires ont déjà été accomplis par le syndicat qui a chargé l'un des plus éminents ingénieurs du Canada, M. F. L. Drury, de rédiger un rapport technique sur la construction de cette voie ferrée, ainsi qu'une étude économique sur les avantages de la nouvelle route.

L'ingénieur Dury, qui a à son actif l'accomplissement de travaux importants, — entre autres la localisation du chemin de fer de la Baie d'Hudson, pour le compte du Gouvernement fédéral, —a rédigé un rapport considérable sur la ligne projetée par le syndicat français.

La partie économique de ce rapport insiste tout particulièrement sur les avantages de la nouvelle route comme voie d'exportation pour les produits agricoles, miniers et forestiers de l'immense et riche vallée de la Rivière la Paix.

Le chemin de fer Pacific and Peace met Dunvegan à 480 milles seulement de l'Océan Pacifique; les lignes rivales projetées les plus courtes, —G. T. P. et C. N. R. —auront un parcours double; il est donc hors de doute que la plus grande partie des exportations de la vallée de la Paix empruntera la nouvelle ligne.

Le rapport de l'Ingénieur Drury indique que la région traversée en Colombie Britannique possède des ressources immenses au triple point de vue forestier, minier et agricole. Dans les seules vallées des rivières Nechacco et Chilacco plus de deux millions d'acres de terre extrêmement fertiles seront tributaires du nouveau chemin de fer. Les explorations préliminaires ont révélé également la présence d'immenses gisements de houille et de minerai de fer très riches.

Près de la rivière Long le tracé de la ligne passe près de trois chûtes d'eau d'une hauteur de plus de 120 pieds, développant une force motrice de centaines de milliers de chevaux.

On prévoit que le port de Bella Coola, situé entre Prince Rupert et Vancouver, se développera rapidement grâce à l'ouverture du Canal de Panama qui va révolutionner complètement les conditions économiques de l'Ouest canadien en dérivant entièrement vers l'Océan Pacifique le commerce d'exportation de cette partie du pays.

Bella Coola, sur le Chenal Burk possède l'un des plus beaux ports naturels du rivage occidental de l'Amérique; c'est le port tout désigné pour la mise en valeur de la Colombie centrale.

Il est intéressant de noter que les promoteurs de cette intéressante entreprise sont des Français établis depuis quelques années à Edmonton.

En plus des promoteurs, le syndicat "Pacific and Peace", qui dispose d'importants capitaux, réunit des capitalistes et des hommes d'affaires très en vue dans les cercles financiers français.

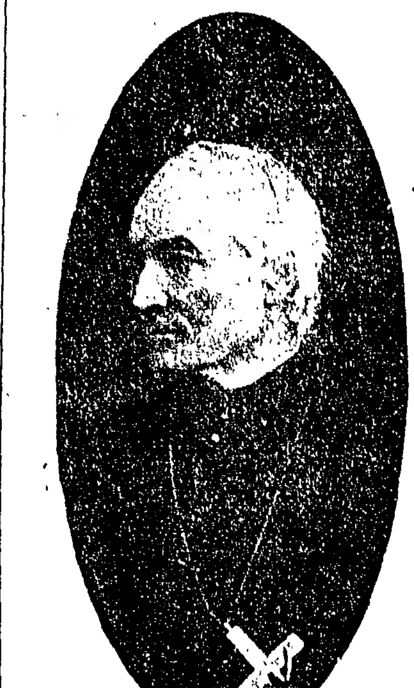
Les travaux préliminaires accomplis en Colombie Britannique pour le compte du syndicat ont été effectués par la "Corporation Agencies Ltd.," de Montréal, l'une des plus puissantes sociétés du genre en Amérique.

UN DEMI-SIECLE D'APOSTOLAT DANS L'OUEST

JUBILE DE VIE RELIGIEUSE DES RR. PP. LEDUC ET TISSIER, O.M.I.

Samedi, 17 février 1912, ramenait le 50ième anniversaire des promesses de vie apostolique faites par les Rév. Pères Leduc et Tisier, O.M.I., le 17 février 1862.

La cérémonie revêtit un caractère intime au pied de l'autel, dans l'église St-Joachim. Mgr Grouard, arrivé la veille de Montréal, présidait à cette fête sacerdotale. La Providence avait ménagé cette heureuse coincidence.


R. P. C. Tiseier, O. M. I.

Les jubilaires étaient entourés de leurs confrères de la paroisse St-Joachim, et des procureurs des Missions d'Alberta, d'Athabasca et du McKenzie, et du Rév. P. Grandin, supérieur Provincial

Mgr Grouard, lui-même un pionnier, rappela avec coeur les grands travaux auxquels les jubilaires se livrèrent dans les lointains débuts, au milieu de privations, et d'un isolement dont on ne peut plus se faire une peinture. Il fallait alors un grand courage et une forte dose de persévérance pour demeurer au milieu des rares chrétiens disséminés aux quatre coins du pays.

Le Rév. P. Leduc y mina sa santé. Plusieurs fois il parut à l'article de la mort; malade, n'ayant ni médecin, ni médecine. C'est comme par miracle qu'il a échappé à tant d'assauts de la maladie.

R.P. H. Leduc, O. M. I.

Le Bon Dieu a aimé à le conserver jusqu'à ce jour pour l'encouragement des missionnaires plus jeunes, et pour l'édification des nouveaux arrivants, lesquels peuvent se dire: si les missionnaires ont tant peiné et tant souffert depuis cinquante ans dans ce pays, et si pour autant ils ont contribué à nous le rendre habitable, de quoi nous plaindrions-nous?

Le Rév. Père Tissier fut d'abord envoyé à la Rivière la Paix; il y fonda Dunvegan. Le premier il tenta d'y faire un petit jardin pour subvenir à ses besoins. Longtemps il y fut seul, isolé, chargé de visiter des sauvages au pied des Montagnes, en Colombie, et en aval vers le Fort Vermilion. Dans ses courses il fut atteint de rhumatismes et d'infirmités, il faillit mourir de faim. Maintenant on vante les parages de la Rivière de la Paix. L'immigration s'y jette. Ce pays a été d'abord arrosé des sueurs des missionnaires. Le Rév. P. Tissier a dû être conservé providentiellement pour encourager et édifier ceux de la nouvelle génération, et sa longue carrière prouve aux nouveaux que le pays est hospitalier.

Le Rév. P. Lacombe, venu à St-Albert pour affaires, se trouva à Edmonton dans le courant de la journée du 17, démontrant par son alerte vigueur que, après soixante ans à Edmonton même, les vieilles prophéties du passé ont été mille et cent mille fois réalisées.

"Grand pays, jadis à peu près désert, plein de ressources, plein d'avenir, l'espérance de plusieurs millions d'habitants et d'une forte population catholique."

(Suite a la page 6.)

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES

La Compagnie Générale Transatlantique se prépare à établir un service de paquebots entre [illegible]

Quebec, 21. — A dater du mois d'avril prochain, la Compagnie Générale Transatlantique inaugurera un service mensuel entre le Havre et Québec. Un quai a déjà été réservé à la compagnie par la commission du port.

Les vaisseaux de la compagnie ne se rendront pas jusqu'à Montréal, mais se rendront à New York après avoir quitté Québec, afin de terminer leur chargement. La compagnie augmentera son service dès que le besoin s'en fera sentir.

LES FROMAGERIES D'ALBERTA SERAIENT TOUTES ACHETEES.

Calgary, 20. — Un représentant de la Compagnie de Fromagerie McLarens Ltd., est actuellement en Alberta dans le but d'acheter toutes les fromageries d'Alberta pour en former une seule compagnie; le représentant de MM. McLarens est parti hier pour le nord de la province.

UNE CALVACADE INDIENNE A MACLEOD.

McLeod, Alta., 20. — La ville se prépare à organiser une grande cavalcade à laquelle prendront part plus de 2,000 indiens en costumes anciens à l'occasion de la visite du Duc de Connaught annoncée pour cet été.

Cette cavalcade aura un grand intérêt historique; l'on n'aura jamais rien vu de semblable dans l'Ouest.

LE CONGRES DE LETHBRIDGE.

Lethbridge, Alta., 20. — Le congrès international de "Dry Farming" qui aura lieu l'automne prochain à Lethbridge promet d'obtenir un succès sans précédent. La Compagnie Rumley, de Laporte, Indiana, vient d'offrir un moteur à gazoline, d'une valeur de $2,500 comme premier prix pour le meilleur minot de blé dur qui sera exposé à cette occasion.

LES USINES DU C.P.R. A CALGARY.

Calgary, 20. — Les travaux de construction des usines du C.P.R. seront commencés à la fin de la semaine. La plus grande partie des travaux extérieurs devra être finie avant l'hiver.

LE R. P. MORICE, A L'UNIVERSITE DE SASKATCHEWAN.

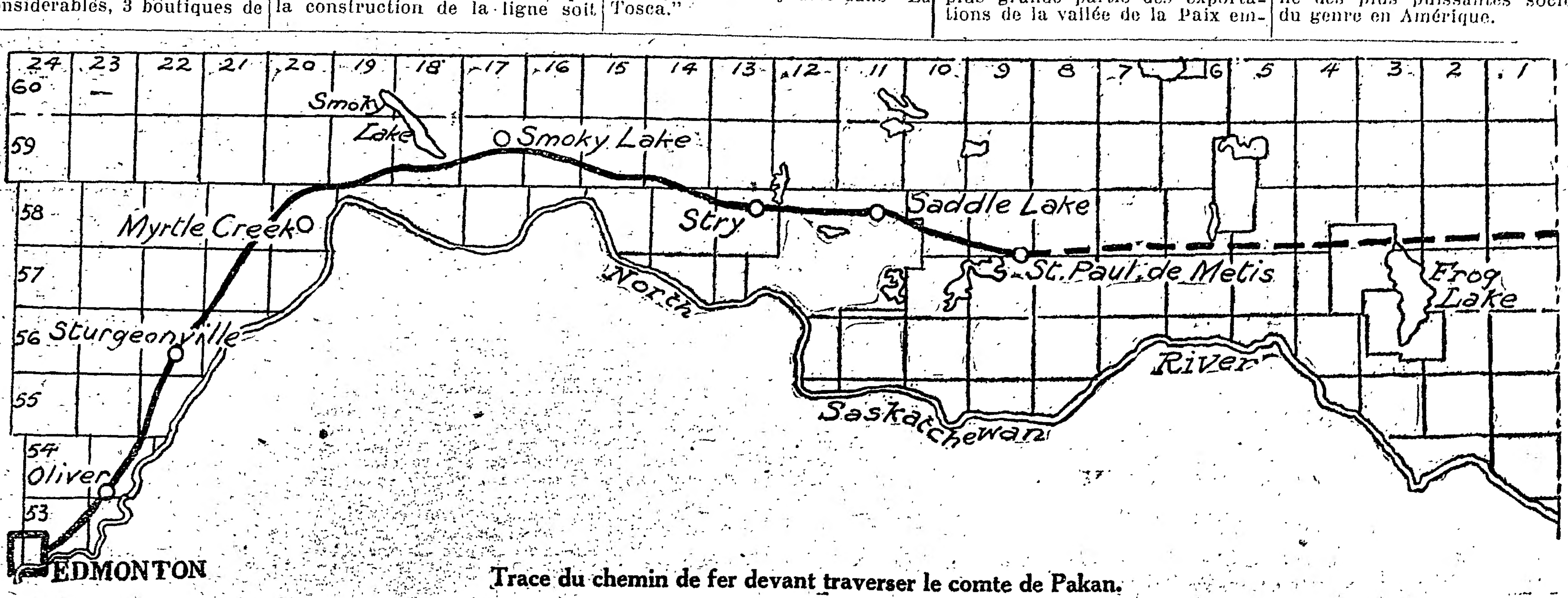
Saskatoon, 20. — Le R. P. Morice, qui appartient à l'Université de Saskatchewan à titre de premier "gradué" et de conférencier en anthropologie, vient d'être chargé d'un cours de conférences scientifiques sur les origines de l'homme, antiquité de l'homme, l'homme préhistorique, etc.

ENTRE GALICIENS ET DOUKHOBORS.

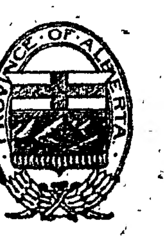
Une bataille en règle a eu lieu dans les rues de Blain Lake.

Rosthern, Sask., 21. — Une bataille en règle a eu lieu dans les rues de Blain Lake, à 30 milles de Rosthern, samedi après-midi. Une centaine d'hommes y prirent part. La querelle eut lieu entre un groupe de galiciens aidés de quelques français et un certain nombre de Doukhobors. Des massues, des bouteilles et des roches servirent d'armes aux combattants.

Les Doukhobors se servirent de bouts de bois de 12 à 16 pieds de long. Un galicien avait un fouet et se servait autant du manche que de la mèche. Une Doukhobor eut le crâne fracturé. La dispute commença quand les deux groupes essayèrent de se procurer des wagons à grain. Bien peu de chars se rendent à Blain Lake et chaque fois qu'un train arrive, il y a des bagarres. Il n'y a pas d'agent et les premiers arrivés sont les premiers servis. Les chefs des émeutiers seront poursuivis.



Trace du chemin de fer devant traverser le comte de Pakan.



GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE D'ALBERTA.

Avis aux mécaniciens.

Avis public est donné que des examens auront lieu aux endroits ci-dessous mentionnés, par M. David Fraser, Inspecteur des Chaudières, dûment qualifié pour la province d'Alberta.

Strathcona, Hall Orange 2 mars
Edson, Hotel Grand Pacific, 6 "
Stoney Plain, Hotel Bismark, 8 "
Morinville, Hotel Morinville, 11 "
Fort Sask., Hotel Queen, 13 "
Edmonton, Hall Houston, 1 avril, à 9 h. du matin.

dans le but de fournir l'occasion aux mécaniciens et apprentis d'obtenir un diplôme en vertu de la loi des chaudières à vapeur, 1906.

Les personnes non encore enregistrées dans la province qui désirent obtenir des formules de demande peuvent le faire en s'adressant au Département ou au susdit inspecteur, et telle demande devra être judicieusement remplie, attestée et déclarée sincère devant un commissaire ou un juge de Paix avant que l'examen puisse être accordé.

JOHN STOCKS,
Député Ministre-
Département des Travaux Publics, Edmonton, Alta.

IL ENTRERAIT DANS LA POLITIQUE ANGLAISE.

Calgary, 19. — Les conservateurs de Calgary croient que M. R. B. Bennett le député de Calgary, abandonnera la politique canadienne pour se lancer dans la politique anglaise. M. Bennett a fait un voyage en Angleterre et le chef des unionistes lui a témoigné beaucoup d'intérêt. M. Bennett n'a presque pas reparu à la Chambre depuis qu'il a proposé l'adresse en réponse au discours du trône.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

Mademoiselle Millions 6

—Ah! cette robe est de Baquin, fit Aymeric, impressionné par le renom du couturier à la mode, et déjà disposé à admirer, sur la foi des traités, cette toilette, qui, auparavant, ne lui plaisait pas.

Mais le baron répondait:

—Baquin n'est pas infaillible, puis il est commerçant, cet homme, il fait ce qu'on lui commande; si c'est affreux ou ridicule, tant pis pour la cliente!

—J'espère que tout le monde ne sera pas de votre avis, fit Luce, pincée.

—Il est à présumer que si, répondit impitoyablement son père.

—Au fait, des gens sans éducation, sans goût, sans expérience du monde et de la toilette, peut-être? dit Luce, mauvaise.

—Ne parle pas mal des gens qui valent mieux que toi, fit le baron sévèrement, et cela parce qu'ils n'auront pas l'aberration d'admirer ces broderies absurdes et cette ceinture verte sur ce bleu et ce jaune qui me rappelle un jeu de mots de mon enfance: Vert tue bleu, mon ami jaune.

Luce ne se tenait plus de colère ni de dépit; elle jeta les yeux sur Germain et crut voir sur ses lèvres un sourire. Elle marcha sur lui furieuse:

—Vous vous moquez de moi, monsieur, je crois.

—Je n'aurais garde, mademoiselle, fit Germain très respectueux: c'est le seul calembour du monsieur votre père qui me fait sourire.

—Et, fit-elle, insolente, vous le jugez approprié à ma toilette?

Germain hésita un moment, puis, agacé par l'attitude provocante et dédaigneuse de la jeune personne, il répondit avec beaucoup de calme:

—Oui, mademoiselle.

Par un étrange phénomène, à l'instant, la colère de Luce s'apaisa, ses nerfs se détendirent et elle eut des larmes pleins les yeux.

—Alors, dit-elle plus doucement, vous aussi trouvez ma robe ridicule?

—Je ne la trouve pas heureuse, mademoiselle, mais je suis bien incompétent...

—Non, non, dit-elle vivement.

Et, profitant de ce que son père causait avec Aymeric à l'écart et de choses urgentes, elle reprit:

—Votre avis m'est précieux, vous me voyez tous les jours, avec quel costume me préférez-vous?

—Oh! je ne saurais le dire... les détails m'échappent, l'ensemble seul me frappe, puis je vous avoue que le souvenir de vos innombrables toilettes est assez confus en ma mémoire.

—Mais encore? insista Luce.

Il vit qu'il ne s'en tirerait que par une réponse formelle.

—Mon Dieu! dit-il, c'est peut-être l'amour de la droite ligne et une vague réminiscence de l'étude des couleurs complémentaires, mais les choses unies, correctes, les nuances douces, harmonisées entre elles, ont mes préférences.

—Exemple, dit Luce impitoyable.

—Eh bien, plus vos robes sont sobres et simples, aussi bien de couleurs que de façons, plus je vous trouve charmante.

A ce compliment, inévitable pourtant à force d'avoir été provoqué, Luce rayonna.

—Je comprends, dit-elle.

Elle se dirigeait vers la porte que le domestique venait d'ouvrir pour annoncer le déjeuner.

—Où vas-tu? lui demanda son père.

—Changer de robe.

—Il n'est plus temps, à table, nous sommes déjà en retard.

Elle voulut résister, il lui imposa son autorité et elle s'assit à sa place, maussade de se sentir enlaidie et désapprouvée, mangea peu et ne parla guère. M. Rambert fit presser le service. A un moment où Germain, qui était près d'elle, lui passait une saucière, elle lui dit à demi-voix:

—Rendez-moi donc le service de la renverser sur ma robe.

—Pourquoi? demanda-t-il surpris.

—Pour me donner le prétexte de la quitter, malgré mon père.

—Oh! ce serait un enfantillage! répondit Germain avec une si évidente désapprobation que Luce n'osa pas exécuter son projet.

Elle fut même intérieurement furieuse de s'être mise, par la confidence qu'elle en avait faite à Germain, dans l'impossibilité de le réaliser. Elle n'ouvrit plus la bouche mais, sitôt le dessert, se leva.

—Où vas-tu dit encore son père.

—N'est-il pas convenu, répliqua-t-elle, mauvaise, que les "dames" quittent la table au café pour laisser causer ces messieurs?

Le baron haussa les épaules sans répliquer et elle s'enfuit en courant. Un quart d'heure plus tard, elle rentrait au petit salon où l'on était réuni, attendant les députations annoncées, et vêtue cette fois, de la robe mauve conseillée en vain le matin par mademoiselle Philomène. Son père, occupé à dicter une lettre à Aymeric, ne fit point attention à elle. Elle s'avança vers Germain qui feuilletait une revue.

—Et comme cela? dit-elle, se campant audacieusement devant lui.

Il la regarda. Elle était belle à miracle: la teinte délicate de l'étoffe faisait valoir son teint merveilleux, qui rivalisait de blancheur avec le satin de la chemisette, vue dans l'écartement de la jaquette, dont la coupe savante dessinait l'harmonieuse souplesse et le dessin irréprochable de sa taille. Le désir d'être jolie l'embellissait encore. Germain, si maître de lui qu'il fût pourtant, ne put résister au regard adouci des charmants yeux noirs, à la magie du sourire.

—Vous êtes délicieuse! dit-il un peu ému, et tout le monde en jugera ainsi.

Et elle, audacieuse, de répondre:

—Tout le monde, cela m'est égal, c'est à vous que je veux plaire...

Il la regarda, encore troublé, n'osant comprendre. Elle l'y invita pourtant par un nouveau sourire, mais lui, bouleversé, se déroba; il détourna les yeux et, d'une voix qui tremblait un peu:

—J'entends la musique, dit-il: les voici!

M. Rambert se dirigea vers le perron, Germain à sa droite, Aymeric à sa gauche. Luce suivait avec mademoiselle de Sainte-Perelle.

VIII

Un groupe d'ouvriers endimanchés s'avançait à la suite de la fanfare de l'usine qui, drapeau en tête, ouvrait la marche, et, derrière lui, une foule immense, compacte, fourmillante, envahissait la cour d'honneur, se répandait sur les pelouses et dans les allées; venue, elle aussi, pour souhaiter la bienvenue au patron.

Les délégations étaient nombreuses, car non seulement chacune des usines dépendant de celle de Braulx avait envoyé la sienne, mais encore chaque branche de cette industrie était représentée: les tisseurs comme les fileurs, les surveillants, les plieurs, les comptables, même les hommes de peine. Chaque délégué partait un bouquet; il y avait des femmes aussi, même des enfants.

Les premiers compliments furent écoutés religieusement, ils étaient du reste bien pensés et bien dits. Les applaudissements et les vivats en soulignaient la fin, ainsi que les réponces de M. Rambert, car il répondait à tous en termes brefs mais sincères et émus.

Emu, il l'était de plus en plus, à tous ces témoignages de sympathie qui venaient le payer de vingt-cinq ans de cette bonté juste, de cette humanité généreuse avec lesquelles il traitait ses ouvriers. On le sentait en communauté d'idées avec eux. Ayant vécu de leur vie de travail pendant de longues années, il les connaissait parfaitement, les aimait, et les dominait sans peine. Eux-mêmes, soumis en sa personne "au maître," avaient en vue cette confiance, pour lui, cette déférence, qui ne se commandent pas, mais sont le fruit d'une estime gagnée par une justice parfaite dans les rapports parfois si difficiles de patron à ouvriers, et par la valeur personnelle. Cette valeur, que celui qui obéit cherche en celui qui ordonne, qu'il sait parfaitement y reconnaître, et qui s'impose à lui, par sa supériorité, rend plus aisée une servilité qu'elle relève. Il est moins pénible, moins avilissant de se soumettre à celui que, moralement, l'on reconnait vous être supérieur, qu'à celui qu'on sait ne pas vous valoir.

M. Rambert, au milieu de ces ouvriers, était donc dans son royaume et son élément. Et en sa satisfaction profonde de ce beau jour qui les groupait autour de lui, fidèles et dévoués, à leurs protestations de reconnaissance, à leurs promesses de concours empressé, à leurs voeux de bonheur, l'attendrissement le gagnait peu à peu.

Cette fête avait un caractère touchant que remuait tous les brins de sa moustache noire, Mademoiselle Philomène avait les yeux mouillés derrières les verres de son lorgnon de myope. Aymeric était nerveux. Et Luce, illuminée d'un sentiment et d'un espoir nouveau, par l'attrait que lui inspirait Germain, était aussi disposée à l'émotion. Elle y avait résisté, pourtant, un long moment, essayant même, autant pour la vaincre que par mauvaise habitude, de "blaguer" tout bas à l'oreille d'Aymeric les complimenteurs et les compliments.

Mais, bientôt, à son tour, elle avait été, comme elle le dit elle-même, empoignée.

Un homme venait de se détacher du groupe et de gravir les trois premières marches du perron, limite où chacun s'arrêtait pour lui lire son petit discours. C'était presqu'un vieillard; sa figure ridée, aux traits accentués, respirait l'honnêteté; sa mise était surannée, il avait dû, pour la circonstance, retirer de la garde-robe où elle était soigneusement serrée et d'où elle ne sortait guère, sa redingote noire des grands jours, qui datait de son mariage peut-être, et qu'il n'avait revêtue qu'aux occasions solennelles.

Son robuste torse de travailleur y était à l'étroit. Son dos, voûté par le labeur et l'âge, tirait sur les entournures, raccoursissant les manches. Mais le poignet de la chemise qui dépassait était, comme le col et la plastron, scrupuleusement blanchi. Les gros souliers reluisaient ainsi que des miroirs. Le pantalon, un peu trop court, ayant été sans doute réparé par le bas, n'avait ni une tache ni un faux pli. Enfin, quand le brave homme se découvrait, il montrait une belle chevelure grisonnante soigneusement séparée et lissée. Il était, ce vieillard, sous ses dehors antiques, l'image touchante de l'ouvrier d'autrefois, rangé, travailleur, honnête, et il éveillait cette impression de sympathie et même de respect que cause le mérite vrai, quoique obscur.

Il tira de sa poche un papier, et, bien qu'il en eût appris par coeur la teneur, il lut lentement sa grosse écriture.

S'il venait, lui aussi, saluer le patron, il devait cet honneur à un titre unique: il était le plus ancien ouvrier de l'usine.

—J'étais là avant vous, monsieur, dit-il, et votre regretté père m'avait appris le travail et l'obéissance. J'étais là lorsque, lui succédant, jeune homme et inexpérimenté encore, vous vous êtes mis à notre tête. Et dès le premier jour où je vous vis traversant les ateliers, je me promis à moi-même, en reconnaissance des bienfaits dont votre père avait comblé ma jeunesse, de mettre à votre service, tant que la santé, l'âge et la force me le permettraient, mes bras et mon dévouement. Cette promesse, je l'ai tenue, mais combien vous en avez facilité l'exécution! Vous avez été pour moi un maître juste, bon, généreux. Vous avez payé mon travail avec votre argent, mais vous avez mon dévouement avec votre coeur. Dans mes besoins, dans mes difficultés, dans mes tristesses vous avez toujours été là pour m'aider, m'encourager, me consoler. Dans mes joies, je vous ai trouvé aussi, pour vous en réjouir. Je ne parle pas ici en mon seul nom, mais aussi au nom de mes camarades, qui ont partagé les mêmes faveurs. Tous, nous vous avons dû, Maître, et moi en particulier, une existence paisible et honorable. Nous savons que, grâce à vos soins, ceux qui, comme moi, ont vieilli à votre service, auront la sécurité et le repos assurés à leurs dernières heures aussi à l'occasion de vos noces d'argent avec cette usine qui a été votre héritage et qui est devenue votre oeuvre, suis-je venu, moi l'ouvrier fidèle, vous dire: Maître, je vous remercie, et moi, le vieillard aux cheveux blancs: Maître, je vous bénis!...

A ces paroles touchantes, les larmes coulèrent de tous les yeux. M. Rambert cherchait à surmonter son trouble pour répondre, non que les mots lui manquassent pour le faire, mais c'était la voix qui mourait dans sa gorge, serrée par l'émotion. Alors, Luce, dans un mouvement subit de sa nature primesautière et généreuse, s'avança, et, émue aussi, mais vibrante d'enthousiasme juvénile, se plaçant à côté de son père elle lui dit, s'adressant à l'ouvrier:

—C'est moi, mon ami, qui veux, la première, répondre à l'émouvant discours que vous venez d'adresser à mon père et qui fait tomber de ses yeux de si douces larmes, car moi aussi je veux vous dire, à tous, que vous l'avez aidé dans sa lourde tâche, vous avez coopéré à son oeuvre. Il a dû à votre concours dévoué, à votre attachement fidèle, des consolations, des encouragements qui l'ont soutenu et fortifié dans la route ardue que solitaire, il a suivie. C'est de cela, mes amis, que je suis venue spontanément vous remercier. Et vous, l'ouvrier fidèle, le vieillard aux cheveux blancs, qui étiez dévoué à mon père bien avant que je fusse née, venez pour porter bonheur à ma jeunesse, venez, comme vous avez béni le père, bénir aussi la fille en l'embrassant!

Et, descendant vivement les quelques marches qui la séparaient de lui, elle s'en vint tendre son front charmant au vieillard qui, les yeux baignés de pleurs, y posa respectueusement ses vieilles lèvres pâlies.

Alors ce fut un enthousiasme, un délire! Elle avait parlé haut, sa voix claire portait loin, et loin en l'avait entendue.

De frénétiques applaudissement éclatèrent, de chaleureuses acclamations: "Vive mademoiselle Rambert!" disaient les uns. "Vive la fille du patron!" disaient les autres. Mais bientôt un cri prédomina: "Vive la petite patronne!"

M. Rambert était aussi très ému et charmé. Lorsque Luce remonta le perron, il lui prit les mains.

—C'est bien, ma fille, ce que tu as fait là.

Et, se tournant vers les ouvriers:

—Aux gratifications, dit-il, que je vous offrirai tout à l'heure s'en ajoute une: ma fille accorde à tout le monde un jour de paie spplémentaire.

La musique afin de dissiper l'émotion causée par cet incident, joua un morceau qui n'était pas prévu au programme.

Luce, rouge d'émotion, les yeux brillants, revenait près de mademoiselle Philomène qui murmura:

—Ah! chérie, si tu voulais!

—Mais je veux, dit-elle en riant.

Et elle regarda du côté de Germain.

Lui aussi était visiblement impressionné. Quant à Aymeric, entièrement subjugué, il s'approcha de la jeune fille.

—Vous êtes épatante! lui dit-il, et votre intervention, aussi heureuse qu'inattendue, a produit un effet! Encore un peu vous me faisiez pleurer, savez-vous?

Coin Feminin

CHRONIQUE

ENTRE-NOUS.

La neige tombe pressée et large, molle comme nos âmes d'aujourd'hui qui se laissent pénétrer par cette subtile et infinie tristesse du ciel sans couleur, des paysages à peine dessinés derrière leur voile animé que rien ne fait reculer.

C'est une tristesse un peu dangereuse comme tout ce qui est vague et profond: elle nous rend languides, muettes, lasses de toutes les fatigues accumulées, douloureuses de tous les chagrins soufferts, et on se prend à souhaiter n'être plus soi, mais la neige elle-même, si jolie, si blanche et si froide, la neige qu'un rayon fait scintiller, qui tombe ou s'en va sans sentir l'angoisse de la chute ni le regret du départ. Oh! être chose, une jolie petite chose comme la neige et non une âme en peine, comme ce serait reposant!

Les paysans appellent "âmes en peine", celles de l'autre monde qui attendent des prières; celles de ce monde sont bien à plaindre aussi, et il y en a tant!

Navrées de ce qui se détache, désespérées de ce qui se brise, elles entendent sans cesse le cri impitoyable de la vie: "tu n'iras pas plus loin!"

Et c'est pourtant l'inatteignable qui les tente, l'infini qu'elles voudraient comprendre, et c'est pour cela qu'elles sont moins à plaindre, ces petites âmes en peine, que les satisfaits de ce monde!

N'enviez pas la philosophie des gens repus qui digèrent bien, la joie bête des jouisseurs qui empochent les dollars le matin pour les jeter le soir sur les laideurs humaines! Ne souhaitez pas le triomphe des vanités féminines ni la gloriole des ambitions masculines!

Ce sont ceux qui sont heureux de ça qu'il faut plaindre, chères petites soeurs, qui regardez tomber la neige sans vous lasser de la voir, mais bien, bien lasses de tout.

Entendez ce qu'elle vous conte et sortez vite de ce rêve où vous vous désagrégez un peu: Elle vous dit que vous êtes une âme, et que la vie passe, et que pour sortir de votre angoisse il faut mettre dans la vie ce qui ne passe pas; beaucoup d'amour, beaucoup de bonté, beaucoup de courage; tout cela se multiplie à l'infini en se répandant, et vous n'y serez plus, que votre amour, votre bonté, votre vaillance aideront encore les autres à vivre et à rayonner.

Et pendant que vous y êtes, ne vous attardez pas trop à rêver, et n'attendez pas l'occasion d'être héroïques pour dépenser votre activité. La vie de tous les jours vous réclame, un peu monotone, un peu grise, remplie de petits devoirs insignifiants à remplir...

Insignifiants! Vous le dites mais cela n'est pas. Rien n'est insignifiant là où vous mettez votre coeur, et il faut le mettre dans tout. C'est lui qui va colorer, animer et réchauffer votre vie. N'ayez pas peur de le dépenser; c'est le trésor magique; plus vous le donnez, plus vous en avez et plus vous en donnez plus on vous en demande.

DANIELLE AUBRY.

Lassitude

Fermes les yeux pour ne rien voir
Du monde et de ses turpitudes,
Aveugles-toi, dans les soirs gris, de solitude...
Fermes les yeux, pour ne rien voir...

Fermes ton oreille, insensé
Aux accents charmeurs des sirènes;
Le flot s'épuisera sur l'orgueil des carènes...
Fermes ton oreille, insensé!

Fermes ton coeur, pour ne sentir
Aucun mal, en rêvant, près d'Elle...
Et berces toi longtemps de chimères fidèles...
Endors toi, pour ne plus sentir...

GEORGES RYVAL.

PETIT COURRIER

Marguerite des B. — Vous savez combien est grande ma reconnaissante, lorsque vous vous astreignez à m'écrire quelques pages. Je vous les reclamerais plus souvent, ces pages, si je ne savais combien est douloureuse votre situation. Je vous écrirai prochainement, en attendant, voulez-vous croire à toute ma sympathie affectueuse?

Loin de mon pays. —Quel plaisir de vous être agréable. Je remercie le hasard qui m'a si bien inspirée. Méfiez-vous! La légende assure que lorsqu'on a goûté aux eaux de la Saskatchewan, on ne saurait plus déserter ses bords. Si vous restez nôtre, je serai heureuse de vous recevoir au Coin ami aussi souvent qu'il vous plaira.

L'abonnement est de 1 dollar, payable d'avance.

Ben. — Un bonjour rapide à la petite amie qui ne trouve plus que le temps de m'envoyer de trop rares mots sur une carte vue. Et votre chère maman?

Patriote. — Vous avez dû lire dans le dernier numéro l'article consacré au projet d'un monument à La Vérendrye. Le Sieur de La Vérendrye est né à Trois-Rivières en 1685. Etant entré dans l'armée, il passa en France et assista à la bataille de Malplaquet en 1709, où il reçut neuf blessures. De retour au Canada, il donna libre cours à ses goûts aventureux. L'Ouest doit un monument à son vaillant découvreur et l'élément français de nos provinces saura payer sa dette.

Je vous engage à lire "le Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest," par le R. P. Morice, O. M. I. Ce livre est précieux pour qui aime et s'intéresse aux origines françaises de cette contrée.

Aimant, etc. — Le mieux à faire est de réclamer une franche explication. Ne gaspillez pas votre bonheur futur par un malentendu qu'une parole dissiperait. Croyez-moi, les jeunes filles sont très fines, et votre amie ne vous laissera même pas aller au bout de votre discours. Je vous souhaite un "doux raccomodement" et le bonheur prochain que vous ambitionnez.

Lumina. — Mes recherches ont été vaines; je regrette de vous désappointer. Puisque vous ne pouvez pas faire disparaître cet ennui, essayez de le dissimuler.

Croyez bien que je m'intéresse à vous et que je suis désireuse de vous le prouver.

Nouvelle ménagère. — Cordon-Rose vous conseille d'ajouter à votre levain une cuillerée de sucre et cuillerée à thé de soda. Il est nécessaire d'envelopper chaudement le levain pour la nuit.

Majeanne. — Votre lettre m'a fait plaisir. Rien n'est douloureux et angoissant que ces conflits de devoirs. Maintenant, soyez bien assurée d'être dans votre vraie voie et acceptez joyeusement toutes les petites misères que vous rencontrerez sur votre route.

Je retiens votre promesse de me continuer cette confiance.

Curieuse amie. — Du tout! Je ne suis pas fâchée. C'est moi, qui serais désolée de vous avoir fait de la peine. Je sens très bien, petite amie; que votre curiosité était toute sympathique.

Never more. — Sous le pseudo nouveau, je retrouve l'amitié ancienne — l'amitié belle et sûre qui fait les heures plus belles et le devoir plus doux...

MAGALI.

LA CONVENTION DE LANGUE FRANÇAISE DE SASKATCHEWAN.

Duck Lake, 19. — La grande convention des colons de langue française, habitant la Saskatchewan, s'annonce comme devant remporter un très grand succès.

Des centaines et des centaines d'adhésions ont été reçues de tous les points de la province.

Cette convention, on le sait, aura lieu à Duck Lake, les 27, 28 et 29 février courant.

Sous le titre "La part de chaque centre français", le "Patriote" fait les remarques suivantes:

"Nous apprenons qu'en divers endroits, le pasteur de la paroisse, après avoir exposé à ses gens le but de la prochaine convention, les a engagés fortement à se concerter et à se réunir tout d'abord pour étudier les mesures à soumettre et faire immédiatement le choix des représentants de leur localité.

"La méthode est excellente et mérite les plus chaleureuses félicitations.

"C'est notre ferme espoir qu'elle sera partout suivie. On peut en augurer les résultats pratiques les plus féconds. La convention deviendrait ainsi parfaitement représentative de toute la population de langue française de la Saskatchewan et de ses divers besoins.

"Et lorsque les délégués officiels de notre province se rendront à Québec, dans la grande assemblée de tous les groupes français, ils feront écho à la voix des milliers de catholiques de la Saskatchewan qui veulent ici continuer à prier Dieu en syllabes de France et faire respecter les droits de la plus belle langue du monde.

"Les travaux de nos congressistes se rattacheront à trois idées principales: l'école, la colonisation et le groupement de nos forces."

Puis notre confrère donne comme suit les grandes lignes du programme de la convention:

La journée la plus importante de la convention sera celle du mercredi 28 février. Pour accommoder ceux qui ne peuvent disposer que d'une journée, et afin de permettre aussi aux prêtres de retourner dans leurs parois pour le premier vendredi du mois, les fonctions les plus importantes du congrès sont réservées pour ce jour.

Le matin, messe pontificale solennelle —musique grégorienne,— et sermon de circonstance, très probablement par S. G. Mgr Langevin. Le reste de l'avant-midi sera consacré à la formation des comités et la révision des rapports.

Dans l'après-midi, étude et discussion des rapports —une dizaine de travaux brefs et au point, se rattachant aux trois idées générales déjà mentionnées et traitées par des hommes très compétents de diverses parties de la province.

Le soir, en grande réunion générale, vote sur les motions soumises, élection des officiers du bureau permanent, choix des délégués pour le Congrès de la Langue Française à Québec, etc.

Le lendemain, 29, travail spécial du bureau permanent avec le concours des congressistes.

Le mardi soir, 27 février, aura lieu la réception officielle des congressistes par la population de notre ville, discours de bienvenue.

FAVORISONS LE GRAND ELEVAGE

COMMENT NOUS EVITERONS D'EN ETRE REDUITS A IMPORTER LE BETAIL NECESSAIRE A L'OUEST.

La diminution graduelle de l'élevage du bétail en Alberta devient de jour en jour plus apparente et les optimistes eux-mêmes sont forcés de convenir que, de ce chef, une nouvelle question économique se pose dans notre province dont les conséquences peuvent affecter considérablement le commerce de la viande de boucherie au Canada.

L'exportation du bétail de la province d'Alberta a décru régulièrement depuis quelques années, mais ce fait a passé presqu'inaperçu pour le grand public non intéressé intimement.

Il a fallu rien moins qu'une augmentation appréciable du prix de la viande avec l'annonce que notre exportation de bétail allait cesser pour faire place à une importation pour rendre public ce non-sens agricole: Une population de fermiers important des animaux de boucherie, pour sa propre consommation!

Si l'on recherche la cause de diminution de la production de notre élevage, considérable, étant donné la population de cette province, aux cours des cinq premières années du siècle, on s'aperçoit qu'elle coïncide avec la décision prise par le gouvernement fédéral de cesser la location d'immenses étendues de terrains aux éleveurs pour mettre celles-ci à la disposition des "homesteaders."

Lorsque cette initiative fut inaugurée, dans les régions de la province jusque là consacrées exclusivement au grand élevage, le gouvernement prévoyait surement que la pratique de l'agriculture mixte, sur une petite échelle par les milliers de nouveaux colons, compenserait amplement la diminution du bétail causé par l'entrave sérieuse apportée au grand élevage. Cette espérance ne s'est pas réalisée. Loin de s'accroître par le petit élevage, la production du bétail a diminué graduellement, à mesure que les grands éleveurs réduisaient puis cessaient leurs opérations.

Nous avons en Alberta dans les contreforts des Montagnes Rocheuses d'immenses étendues de terrains peu propices à la culture et qui ont été cependant divisées en homesteads susceptibles d'être pris un jour ou l'autre par des colons peu soucieux ou peu connaisseurs des qualités culturales du sol. Ces terrains conviendraient par contre à merveille pour le grand élevage, mais le fait qu'ils ont été divisés en sections et soumis aux conditions ordinaires des Terres fédérales empêche le gouvernement de pouvoir en louer des étendues plus ou moins vastes aux éleveurs désireux de le faire.

En présence de l'état de choses actuel il semble désirable que le gouvernement fédéral fasse procéder à des explorations minutieuses pour déterminer l'exacte superficie des terrains de ce genre.

Après avoir été délimités ces terrains pourraient faire l'objet de règlements spéciaux, de nature à faciliter la reprise du grand élevage en les mettant à la disposition des éleveurs par baux de location à long termes.

Le gouvernement s'est toujours refusé à laisser croire qu'il existe dans l'Ouest des espaces non propices à la culture dans la crainte de diminuer la solide réputation agricole dont jouissent nos provinces.

Cette crainte nous semble puérile; il importe d'envisager franchement la situation pour faire face au problème posé par la diminution rapide de la production du bétail en Alberta.

On doit encourager non seulement le petit élevage du fermier, mais encore, dans une certaine mesure, ce que l'on est convenu d'appeler le grand élevage, si l'on veut éviter d'être obligé d'importer notre viande de boucherie d'Argentine ou d'Australie dans un avenir plus rapproché qu'on le croit.

A PROPOS DE CHEMINS DE FER

Le ministre des Chemins de fer d'Ottawa vient de publier une statistique indiquant l'étendue, par province, du réseau des chemins de fer au Canada.

Nous voyons qu'au 30 juin dernier, la province d'Alberta avait 1494 milles de voies ferrées, alors que le total des lignes pour tout le Dominion atteignait 25,400 milles.

Si l'on ajoute aux 1,500 milles de voies ferrées que nous avons dans la province, les 1813 milles qui viennent d'être garantis par le gouvernement Sifton, plus la longueur des embranchements devant être construit sans garantie par la Compagnie du C. N. R. on peut prévoir que dans moins de cinq ans nous aurons plus de 4,000 milles de voies ferrées en Alberta.

Nous occuperons alors, sous le rapport des facilités de transport, l'une des premières places parmi les provinces du Dominion.

Voici le tableau que vient de publier le Ministère des chemins de fer indiquant l'étendue du réseau par province:

Ontario	8,321
Québec	3,881
Manitoba	3,466
Saskatchewan	3,120
Alberta	1,494
Colombie Britannique	1,841
Nouveau Brunskick	1,549
Nouvelle-Ecosse	1,353
Ile du Prince Edouard	269
Yukon	101

UNE OEUVRE FRANCO-CANADIENNE

RAPPORT ANNUEL DE L'ASSOCIATION "LA CANADIENNE" DE PARIS.

Nos amis de la "Canadienne", viennent de tenir leur assemblée annuelle au siège social de l'Association, à Paris.

Au cours de cette assemblée eut lieu la réception officielle du président d'honneur de la "Canadienne", l'hon. Ph. Roy, Commissaire général du Canada à Paris.

Dans son discours l'hon. Ph. Roy a fait allusion à l'incendie de notre journal et il a eu des mots de vibrante sympathie et d'encouragement à notre adresse.

Nous remercions vivement notre éminent compatriote de cette délicate marque de sympathie pour notre oeuvre.

Après les discours de réception notre excellent ami Hodent, secrétaire général de l'Asociation donna lecture du rapport annuel.

Nous nous faisons un agréable devoir de reproduire ci-dessous ce rapport intéressant et instructif sur les progrès des relations franco-canadiennes:

La "Canadienne" est dans sa dixième année d'existence officielle. C'est, en effet, dans l'automne de 1902 que nous avons tenu l'assemblée au cours de laquelle nos statuts ont été votés. Ce serait une joie pour moi d'évoquer cet anniversaire, s'il n'éveillait, en même temps, le souvenir de l'Honorable Hector Fabre, Haut Commissaire du Canada et de notre excellent ami Jean Lionet.

M. Fabre nous avait approuvés et aidés, avec toute l'autorité que lui conféraient, d'une part, ses longs et brillants services, d'autre part, l'affectueux respect que professaient pour lui tous ses compatriotes et tous les français qui le connaissaient, c'est-à-dire à peu près tout Paris.

Notre Président, Jean Lionnet, est mort au début de cette année et je ne saurais dire combien cette perte d'un excellent ami a été sensible pour nous. J'ajoute que par une cruauté du destin, sa veuve, toute jeune femme encore, succombait cet été, laissant de tous jeunes enfants. Je ne crois pas commettre une indiscrétion en disant ici que M. Bonvalot, notre Président d'honneur, dont l'extrème bonté est connue de tous, a pris l'initiative de faire exécuter lui-même la plaquette de bronze qu'un Comité voulait faire poser sur la tombe de Jean Lionnet et d'affecter les sommes que réunira ce Comité à l'éducation des jeunes enfants de notre Président. Nous serons heureux de reccueillir et de transmettre au Comité les offrandes qu'on voudra bien nous faire.

Il y a dix ans, dis-je, que notre "Canadienne" s'est fait connaitre pour la première fois du grand public. Elle a eu la bonne fortune d'être accueillie avec beaucoup de sympathie, soit en France, soit au Canada. En ces temps déjà lointains on pouvait compter sans peine le nombre de ceux qui chez nous se préoccupaient du Canada. Presque tous d'ailleurs nous ont spontanément offert leur coucours. C'était, par exemple les grands géographes Elisée et Onésine Reclus, Mme Adam, M. le conseiller d'Etat Herbette, M. le vice-amiral de Cuverville, M. Salone, secrétaire-général de l'"Alliance Française", d'autres encore. De plus, au fur et à mesure que notre propagande s'étendait en province, nous recevions de temps en temps une touchante lettre nous disant en substance: "M., je suis heureux de m'inscrire parmi vos membres. Depuis dix ans, depuis vingt ans, tout ce qui touche au Canada et surtout au Canada Français me passionne au dernier point. J'ai lu tout ce qu'on a écrit sur ce pays et j'ai même engagé dans des entreprises canadiennes une partie de mon avoir". Inutile de vous dire combien de pareilles lettres nous faisaient plaisir. Sentant que nous rendions service en groupant toutes les bonnes volontés éparses, nous travaillions avec plus d'ardeur. Et la tâche n'était pas toujours commode, car en ces temps-là nous manquions souvent de renseignements, de documents, et... d'argent.

Au Canada, nous trouvâmes, au contraire, un terrain admirablement préparé. Toute une élite de la nation venait en France très souvent et le peuple canadien tout entier gardait pour notre pays le souvenir affectueux que vous savez et qui est devenu légendaire.

En de pareilles conjonctures nous sommes partis comme tout le monde, du point de vue sentimental et nous nous sommes appliqués à provoquer chez nos compatriotes des sympathies réciproques. C'est d'ailleurs notre honneur — et aussi notre récompense — de continuer cette tâche et d'affirmer que, comme au bon vieux temps, des coeurs français savent encore vibrer et s'éprendre des nobles pensées.

Toutefois, nous avons vite compris que notre oeuvre était plus complexe et qu'en ce siècle réaliste, il fallait d'abord renseigner les notres et pour cela rassembler des documents et les publier. C'est dans ce but que nous avons fondé notre revue "La Canadienne."

Mais ces documents il fallait les obtenir. Alors, grâce à l'appui de hautes personnalités canadiennes, nous avons fait la conquête des bureaux du gouvernement fédéral. Par leur obligeance, et je suis particulièrement heureux de leur témoigner ici toute notre gratitude, nous avons peu à peu obtenu tous les renseignements, toutes les statistiques, toutes les cartes nécessaires. Puis nous avons cherché des amis, des correspondants, des adhérents. Nous avons installé "La Canadienne" un peu partout: d'abord à Québec et presque en même temps à Winnipeg, puis successivement à Montréal et au lac St-Jean, enfin en Saskatchewan et en Alberta. Maintenant nous avons des amis sur tous les points du territoire, dans les grandes villes de l'Est comme dans les villages, aux confins des Etats-Unis et tout en haut du Dominion, sur les bords du lac Athabasca.

Je dis des amis, je ne dis pas des adhérents, car ils ne le sont pas toujours. Au surplus, il est moins commode que l'on croit de recouvrer une cotisation sur les bords de la rivière la Paix ou dans l'Abittibi. Nous avons donc de belles et vastes relations, ce qui ne signifie pas que nous soyons riches.

Depuis les premiers temps jusqu'aujourd'hui, nous ne nous sommes jamais départis de cette règle d'employer à des fins directement utiles toutes les ressources de notre Association et Dieu merci! nous avons trouvé assez de concours désintéressés pour pouvoir suffire au labeur qui augmentait sans cesse.

Nous avons déjà publié quantité de brochures et cette année encore a vu paraitre l'aimable et si précieux roman documentaire "L'Aisance qui vient," dû à la plume de deux de nos amis, une brochure géographique sur l'Alberta, une série de notes économiques sur les grandes Compagnies industrielles du Canada, sans parler de tous les articles publiés dans la Revue.

Nous avons tenu à participer à l'oeuvre si intéressante d'une des plus remarquables institutions des Canadiens-Français; je veux parler de la "Société du Parler Français" et du Congrès qu'elle prépare pour l'été prochain. Nous avons institué un prix pour le meilleur travail que l'on fera pour conserver la syntaxe française dans le parler canadien. — Nous nous sommes inscrits comme membres fondateurs au Congrès de langue Française qui aura lieu à Québec et nous comptons bien nous y faire représenter.

Rappellerai-je enfin que notre Association a aidé de tout son pouvoir le Comité de ce mouvement à la gloire de Montcalm qu'on érigeait l'an passé dans le Gard et qu'on vient d'inaugurer sur l'une des plus belles places de Québec, A cette dernière inauguration assistaient notre camarade, l'énergique secrétaire du Comité, M. G. Bouzanquet, grâce auquel l'oeuvre a pu se réaliser, et notre si dévoué secrétaire à Québec, M. G. Bellerive, qui nous représentait et qui s'était donné corps et âme à cette oeuvre.

Au point de vue français nous avons travaillé de notre mieux. Nous avons répondu dans l'année à huit cents lettres environ où l'on nous demandait des renseignements. Nous nous sommes appliqués à développer la partie économique de notre Revue et à rendre le plus de services qu'il se pourrait à ceux de nos membres qui s'intéressaient aux affaires canadiennes, sans pourtant, je crois, départir de cette prudence que nous nous sommes promis d'observer.

J'ose espérer, Messieurs, que vous donnerez à nos travaux votre approbation. Pour l'année nouvelle, aidés et guidés par l'honorable Ph. Roy, par MM. Jacques Bardoux et Froidevaux, nos nouveaux présidents, nous espérons faire mieux encore. De nombreux projets sont ébauchés déjà et, pour peu que l'on nous aide, nous espérons les réaliser.

LE TRANSCONTINENTAL NATIONAL.

Un bel hommage rendu par un conservateur.

M. Léonard, l'ingénieur en qui ont été concentrés tous les pouvoirs de l'ancienne commission du Transcontinental National, a fait récemment un discours à Brantford, devant le Canadian Club de l'endroit.

Il a, naturellement, parlé du chemin de fer dont la construction va s'achever sous sa direction; et nous aimons à citer quelques-unes des expressions dont il s'est servi.

Il a d'abord déclaré que la voie était construite de "la manière la plus solide et la plus durable"; ce qui est un hommage rendu à ses prédécesseurs, l'hon. M. Parent et ses collègues, que l'opposition conservatrice s'était tant évertuée à tracasser de toutes les façons.

La ligne sera terminée, croit-il, de Moncton à Winnipeg, de manière à pouvoir être livrée à l'exploitation dans l'automne de 1913 —sauf le pont de Québec, dont la construction prendra cinq ans.

Divers tronçons sont déjà exploités; et M. Léonard croit que, avant l'automne prochain, toute la partie de la ligne entre Winnipeg et Cochrane, au nord du Témiscamingue pourra être mise en exploitation, ayant un débouché à cet endroit par la ligne du Témiscamingue du gouvernement d'Ontario.

Nous relevons aussi cette expression de M. Léonard que, "malgré les millions qu'il aura coûtés, le chemin de fer Transcontinental National sera un des plus précieux éléments de la richesse nationale; ce sera un actif national, et non un passif."

C'est ce que Sir Wilrid Laurier et le parti libéral ont toujours affirmé malgré les prétentions contraires des conservateurs; et nous sommes heureux de constater que le fonctionnaire placé par le ministre Borden à la tête de cette entreprise, pense comme les libéraux.

LES ECOLES DU MANITOBA.

En dépit de toutes les rumeurs lancées dans la presse, nous pouvons affirmer, pour le tenir d'excellente source, que, ni hier ni aujourd'hui, l'on a parlé de la question scolaire du Manitoba, aux réunions ministérielles secrètes. Il est vrai qu'on cause beaucoup des écoles du Keewatin, dans les couloirs ainsi que dans les cercles de députés canadiens-français, mais le ministère, s'il a peut-être sondé, en des conversations particulières, le sentiment des députés conservateurs de Québec, n'a pas encore posé la question en une réunion générale de ses partisans.

Le jour où il le fera, — le fera-t-il à cette session-ci, et ce n'est pas certain, —il se trouvera certes, chez le groupe québeécois, des protestaires, si le cabinet n'entend pas conserver aux écoles séparées du Keewatin leur "status" actuel. La situation ne manquera pas d'être fort grave. Et il faudra que M. Borden déploie toute son habileté et toute sa diplomatie s'il veut en arriver à l'établissement d'un "modus vivendi" acceptable à l'opinion publique éclairée et aux désireux de voir reconnaître les principes essentiels du droit naturel.

LE PARC JASPER.

Les amateurs de plaisirs et les touristes sont impatients de voir inaugurer les excursions au Parc Jasper, C. A. L'été dernier nombres d'excursionnistes se sont rendus au terminus de la voie ferrée et de là sont entrés plus avant dans ce merveilleux territoire nouvellement découvert de l'Ouest. Ils sont revenus ravis de la beauté des paysages le long de la voie du Grand Tronc Pacifique.

M. Monk B. Kirkbridge, 55 Wall Street, New-York, vient d'écrire au Grand Tronc. Il décrit le voyage qu'il a fait l'automne dernier dans la région d'Athabasca. Voici, entre autres choses, ce qu'il dit:

Le parti s'approvisionna au 62ième mille "Hinton" et de la parcourut 110 milles, arrêtant deux nuits en chemin. Les chevaux traversèrent l'Athabasca à la nage, au 110ième mille, et le trajet à travers la "Shovel Pass" jusqu'au lac Maligne se fit sur l'excellente route conduite par les frères Otto pour l'usage des autorités du Parc, au printemps.

A partir de Hinton, le paysage devint de plus en plus beau et intéressant. Maligne, fut le clou du voyage. C'est une suite ou ne peut plus variée de points de vue: pics neigeux, glaciers, terres boisées, promontoires se succédant les uns aux autres sur toute cette étendue de dix-huit milles. Le parti campa pendant dix jours à trois endroits différents sur le lac, explorant les vallées et escaladant les montagnes dont chacune révélait de nouvelles beautés.

A notre retour nous primes le train au terminus de la voie, alors à 99 milles. Nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion d'apprécier les services et la courtoisie de tous les officiers du Grand Tronc Pacifique sur la ligne en construction.

Ce fut le premier parti de touristes qui visita le lac Maligne, la perle de l'Ouest.



UN MONUMENT A LAVERENDRYE

LE DECOUVREUR DE L'OUEST.

Appel aux Canadiens-français.

Mgr Taché, qui avait le culte des pionniers de l'Ouest, s'intéressait d'une manière particulière à La Vérendrye, le découvreur du Manitoba et des immenses plaines qui s'étendent jusqu'aux Montagnes Rocheuses. En 1877, il avait réservé un terrain à l'extrémité ouest de la rue La Vérendrye, à Saint-Boniface, pour y ériger un monument au heros. Plus tard il pensa qu'il valait mieux le placer à proximité des édifices religieux. De concert avec les principaux concitoyens de Saint-Boniface, il choisit un carré de quatre-vingt-dix pieds à l'angle des rues Taché et Masson, en face de l'académie Provencher, devenue le berceau du Petit Séminaire. Le 24 juin 1886 il bénit solennellement les pierres destinées, dans sa pensée, à former la base du monument. Elles y sont encore et attendent la colonne et la statue rêvées par le grand Archevêque.

Une si noble idéee ne pouvait pas mourir. Aussi la "Société Historique de Saint-Boniface" la reprend-elle apres un quart de siècle. Le 12 janvier dernier, lors d'une réunion tenue à l'archevêchée, sous la présidence du successeur de Mgr Taché, —qui a hérité de son culte pour les pionniers et qui a organisé, au prix de grands sacrifices, des expéditions couronnées par la découverte du Fort Saint-Charles, — elle a décidé d'ériger le monument projeté depuis si longtemps et nommé un comité pour prélever les fonds nécessaires. Ce comité fait part au public de l'honorable mission qui lui a été confiée et adresse un appel au patriotisme et à la générosité de tous les compatriotes du découvreur de l'Ouest.

Né aux Trois-Rivières le 17 novembre 1685, Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, commença ses expéditions vers l'Ouest en 1731 et les continua les années suivantes en établissant des forts au fur et à mesure qu'il pénétrait plus avant dans les prairies vierges. En 1742, il envoya deux de ses fils explorer l'extrême Ouest. Ceux-ci se rendirent jusqu'aux Montagnes Rocheuses, dont ils escaladèrent les premiers contreforts. L'intrépide découvreur poursuivit ses travaux jusqu'en 1744, époque à laquelle il fut contraint, faute de ressources et par suite d'intrigues de ses ennemis, de les abandonner, après y avoir consacré les treize meilleures années de sa vie. Ses découvertes lui avaient coûté une fortune personnelle et le sang de l'un de ses fils, massacré par les farouches Sioux en 1736, en même temps que le P. Aulneau, de la Compagnie de Jésus, et dix-neuf Français. Son neveu La Jemmeraye était aussi mort victime de son dévouement la même année que les martyrs de l'Ile-au-Massacre.

A l'instar de Christophe Colomb La Vérendrye ne recueillit de son vivant que des misères et de l'ingratitude. Ses plus pures intentions furent indignement travesties et la cour de France ne reconnut que très tard et qu'imparfaitement son intégrité et ses mérites. Elle lui accorda en 1748 la Croix de l'Ordre militaire de St-Louis et le promut au grade de capitaine. Il ne devait pas jouir longtemps de ces honneurs. Il mourut six semaines après, à Montréal, au moment où il se disposait à reprendre le chemin de l'Ouest. Sa dépouille mortelle fut déposée dans les caveaux de l'église Notre-Dame.

Ces quelques traits du découvreur des immenses plaines, qui forment aujourd'hui le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, en donnent qu'une faible idée de sa grandeur d'âme et de son énergie de caractère. Qui dira les ressources inépuisables de son intelligence d'élite et les trésors de son coeur de chrétien et de patriote? Non seulement il découvrit un nouveau pays, mais il sut se concilier ses habitants, ces rois de la forêt, jaloux de leurs prérogatives de premiers possesseurs et naturellement remplis de défiance et d'appréhension contre tout nouvel état de choses.

Le temps n'est-il pas venu de reconnaître et de consacrer de si hauts mérites? Au moment où nos provinces se développent avec une rapidité qui tient de prodige, et où la richesse et le bien-être s'étalent partout, les heureuses générations, qui recueillent les fruits des travaux et des fatigues de l'immortel découvreur, ne lui doivent-elles pas l'hommage d'un monument? Poser la question, n'est-ce pas la résoudre? Aussi est-ce avec confiance que nous jetons un appel patriotique à tous les échos de nos plaines et aux fils de toutes les races récemment venus partager avec nous l'héritage que nous a légué notre intrépide compatriote.

Si vaste que soit le domaine découvert par La Verendrye, notre appel ne s'y borne cependant pas. Comment ne pas convier à cette oeuvre nationale la province de Québec, qui nous a donné le héros et qui garde ses cendres avec fierté et amour? Et, pour dire toute notre pensée, c'est de la province-mère que nous attendons le secours le plus substantiel. Ceux, dans les veines de qui coule le sang du découvreur, comprendront mieux que tous les autres la grandeur de l'idée que nous préconisons, et l'affirmation éclatante qu'elle comporte. Au moment où une immigration intense précipite dans nos fertiles prairies des légions d'individus des pays les plus divers et apportant les aspirations les plus variées, il semble que la race canadienne-française soit de nouveau appelée, sinon à découvrir l'Ouest, du moins à le reconquérir en y affirmant ses droits inaliénables de première occupante et en les revendiquant avec toute la dignité et tout le courage de race de pionniers, de défricheurs et de civilisateurs. Elle est bien chez elle, notre race, dans toute l'étendue de nos plaines, depuis les grands lacs jusqu'aux Rocheuses et au-delà, puisque ses fils y ont partout les premiers promené le flambeau de la foi et de la civilisation. Faire revivre dans le marbre ou le bronze le plus illustre de tous ces pionniers, celui dont le front est orné de l'auréole incontestable et incontestée de découvreur, sera un geste d'une portée à nulle autre pareille. Ce monument, ayant comme décor les anneaux sinueux de la rivière Rouge et les autres monuments que constituent la cathédrale, le collège, l'hôpital et les nombreuses institutions de charité et d'éducation de St-Boniface, redira fièrement et triomphalement à tous, notamment aux nouveaux venus, en un style lapidaire approprié, le poème de la découverte et de la civilisation de l'Ouest.

La race canadienne-française tout entière, sur quelle plage et sous quelque drapeau qu'elle vive, ne saurait rester indifférente à un mouvement qui fera rejaillir sur elle une gloire si noble et si pure. S'il est vrai qu'une race s'honore en honorant ses héros, que faut-il penser d'un geste qui les impose à l'amiration de vingt nationalités différentes vivant à ses côtés?

Aussi, nous avons la ferme confiance que notre appel sera entendu des rives du Saint-Laurent comme de toutes les plaines où habitent des frères de La Vérendrye; des villes opulentes comme des plus modestes villages où se conserve pieusement le culte de nos gloires nationales. Les groupes français de l'Ontario et des Provinces maritimes, qui luttent comme nous pour étendre et développer leur influence, seront heureux de s'associer à leurs frères de Québec, tandis que tous les descendants de sang français de l'Ouest se feront un devoir de donner un exemple décisif à ceux qui les entourent et voudront bien à l'occasion leur tendre la main pour assurer le succès de la grande oeuvre. Inutile de déclarer que nous sommes tenus en honneur d'ériger un monument digne du héros et de l'idée qu'il représentera. Il y aura donc du travail pour tous et pour chacun.

Nous adresserons prochainement un appel spécial a la vieille France. La Vérendrye fut l'une des gloires de la domination française au Canada. C'est au nom du Christ qu'il planta la croix dans nos pleines, et au nom du Roi très chrétien qu'il en prit possession, en y arborant le drapeau fleurdelisé.

Est-il besoin de dire, en terminant, que le choix de la ville de Saint-Boniface semble tout indiqué pour l'érection du monument de la Vérendrye? Des documents établissent que l'idée y a été semée depuis trente-cinq ans déjà. Il est donc tout naturel qu'elle y ait germé, qu'elle y soit sortie de terre en 1886 et qu'aujourd'hui elle y mûrisse. Il convient, ce semble, que le héros soit honoré au milieu de ceux qui ont depuis si longtemps entouré sa mémoire d'une vénération profonde et qui maintenant la tirent d'un oubli relatif, en prenant l'initiative d'un geste auquel le Canada tout entier sera heureux d'applaudir. De plus, notre ville a l'insigne faveur de posséder depuis août 1908 les ossements du fils aîné de La Vérendrye, ceux du P. Aulneau et de leurs dix-neuf compagnons. Ces ossements seront bientôt disposés dans un monument digne de leur mémoire et de leur martyre. Le père et le fils, le découvreur et son lieutenant, seront ainsi réunis dans une gloire commune. Si l'on voulait une autre raison, nous pourrions encore signaler le fait que la ville de Saint-Boniface est la plus ancienne de l'Ouest. Elle a, par conséquent, des titres spéciaux à posséder le bronze qui immortalisera le nom du grand découvreur.

Nous déclarons donc ouverte la liste de souscription pour le monument de La Verendrye. Qu'on veuille bien adresser toute offrande, si minime soit-elle, au secrétaire-trésorier soussigné, qui en accusera réception. Nous n'entendons gêner en rien les initiatives individuelles ou collectives, qui surgiront spontanément, mais nous ne nous tenons responsables que de ce qui sera versé directement ou indirectement dans notre caisse.

Le Comité du Monument de La Vérendrye.

L'abbé Denys Lamy,
Secrétaire-trésorier.

Joseph Lecomte,
Président.

Saint-Boniface, Man., Fév. 1912.

Voici un message de confiance et d'encouragement de la part de Madame C. J. Martin, Boone Mill, Va., qui est mère de dix-huit enfants. Madame Martin a été guérie de troubles d'estomac et de constipation, par les tablettes de Chamberlain; elle avait souffert pendant cinq ans, et elle recommande aujourd'hui ces tablettes au public. En vente chez tous les droguistes.

LE MOUVEMENT DU GRAIN DANS L'OUEST

LE VICE-PRESIDENT DU C. P. R. FAIT D'INTERESSANTES DECLARATIONS A CE SUJET.

Coment il explique le rôle joué dans l'Ouest par les Compagnies de chemins de fer.

M. Bury, vice-président du Pacifique Canadien, a fait des déclarations de la plus haute importance au sujet de la congestion du trafic du grain dans l'Ouest. Il a répondu aux questions suivantes: Qu'ont fait les chemins de fer? Auraient-ils pu faire mieux? Quelles sont les perspectives pour l'avenir?

Le 2 février 1912, 94,577 wagons de grains de la récolte de 1911 avaient passé à l'inspection. Le 2 février 1911 61,105 wagons de grains de la récolte de 1910 avaient été inspectés. C'est-à-dire que le 2 février dernier, les chemins de fer avaient transporté de la récolte de 1911, un nombre de wagons de 54 pour cent plus considérable qu'à la même date l'an dernier.

Mais ce n'est pas tout. L'automne dernier, le battage du grain s'est fait de trois à quatre semaines plus tard que d'ordinaire, de sorte qu'un tonnage beaucoup plus considérable de fret a été expédié en un temps beaucoup plus court. Jamais les circonstances nese sontainsi léguées pour compliquer les transports. Non seulement la récolte était en retard, mais à certains endroits elle était de qualité différente, ce qui nécessitait beaucoup plus d'aiguillage au terminus des lacs et dans certains cas des retards dans la classification. La distribution du grain en compartiments spéciaux a aussi réduit considérablement la capacité des élévateurs.

La grève des mineurs de charbon dans l'Ouest, dont personne ne pouvait calculer la durée a nécessité le transport d'un approvisionnement de charbon pour alimenter la section des prairies pendant un an. Le Pacifique a été forcé de se servir du charbon de la Pennsylvanie dans toute la Colombie Anglaise. Il a aussi fallu fournir du charbon aux commerçants et leur procurer des entrepôts, pour leur permettre de desservir avec du charbon de l'est tout le territoire qui s'alimente d'ordinaire avec le charbon d'Alberta. Dans ce but, il a fallu accumuler à Portal 400,000 tonnes de charbon pour locomotives à $4.63 la tonne de plus que les prix du charbon dans le territoire où il devait être consumé.

On croit généralement que la neige a été le grand obstacle au fonctionnement des trains. C'est une erreur.

Le principal obstacle a été la basse température et les vents violents. Il faut une assurance peu ordinaire et d'un grand mérite pour que les employés de chemin de fer s'aventurent à conduire les locomotives et à aiguiller les wagons, par une température bien au-dessous de zéro, qui soumet les machines à une tension continuelle. Un froid prolongé signifie qu'une locomotive en bon état traînera du tiers à la moitié du nombre de wagons qu'elle pourrait tirer à une température ordinaire. On peut d'après cela comprendre l'effet du froid continu qui a régné depuis Noël et qui n'a pas encore cessé.

Cependant, en dépit de toutes ces circonstances hostiles, l'inspection du grain pendant le mois de janvier a enregistré 6,300 wagons sur le Pacifique seulement. D'après les meilleures estimations possibles, il y a encore 61,000,000 minots de blé à expédier. Il y a peu de danger que le retard dans l'expédition amène la détérioration du grain. Les chemins de fer peuvent expédier tout ce blé hors du pays pour le commencement de l'été. Si le temps s'adoucit les charges seront doublées. Il ne faut pas s'imaginer que tout le blé est de pauvre qualité; dans certaines localité il est très beau et une grande partie peut être gardée. L'amendement à la loi permettant au commissaire des entrepôts d'affecter des wagons au transport d'urgence du blé en danger de destruction devrait permettre de transporter le blé humide avant les chaleurs.

Il n'y a pas de disette de wagons où de locomotives, au moins sur le Pacifique, qui a disposé d'autant de matériel roulant qu'il en pouvait circuler sur ses voies. La cause de la congestion qui se produit est le manque d'espace aux terminus et de voies doubles. En ce qui regarde le Pacifique, il a eu chaque année, depuis huit ans, plus d'argent affecté aux améliorations qu'il n'en pouvait dépenser.

Il était impossible d'avoir les hommes et le matériel nécessaire pour compléter ces améliorations bien que les travaux fussent poussés avec la plus grande vigueur. En 1905, le Pacifique a terminé à Winnipeg la plus grande cour qui ait été établie dans le monde entier par un seul chemin de fer. En cinq ans, la compagnie a construit plus de 570 milles de voie double.

M. Bury dit que la demande d'embranchements qui se fait entendre de tous côtés empêche les chemins de fer de concentrer tous leurs efforts pour construire des lignes à deux et quatre voies et équiper leurs "terminus." Les développements du pays dépassent toutes les prévisions. L'afflux de l'immigration et l'introduction de la traction à la gazoline, qui permet au cultivateur de labourer trente acres par jour a élargi la superficie des terres en culture avec une rapidité inconnue dans l'histoire du monde.

M. Bury dit que quelque soit la perfection de l'outillage, les chemins de fer ne parviendront pas à écouler les produits de la récolte en dix ou douze semaines. Pour en arriver là, il faudrait un personnel énorme de mécaniciens et d'employés de trains compétents à qui on pourrait offrir de l'emploi pendant quelques mois seulement dans l'année. Il est absolument impossible d'obtenir des employés compétents dans ces conditions.

Même si les chemins de fer pouvaient transporter le grain pendant cette courte période, le marché du monde ne pourrait l'absorber sans une sérieuse diminution des prix.

Pour $65 on peut se procurer à Winnipeg, un grenier d'acier gaufré et s'il se produisait une grande demande, ce prix s'abaisserait rapidement. Un cultivateur qui a un quart de section en culture peut récolter une moyenne de 3,200 minots de blé. Dans ce cas, serait-ce trop de s'attendre à ce qu'il se procure deux greniers au coût de $130 pour protéger son grain.

Les banques lui avenceront l'argent nécessaire sur la récolte.

"L'adoption des cultures mixtes dans une grande partie de l'Ouest semble encore être, de fait, la seule solution des difficultés." Cette mesure arrêterait l'appauvrissement du sol, serait une sauvegarde contre une calamité qui pourrait résulter de la perte de deux ou trois récoltes successives de blé, et rendrait le pays indépendant pour le jour où une grande baisse dans les prix du blé produirait par suite de la transformation subite des peuples asiatiques en producteurs de blé.

M. Bury suggère encore l'exploitation des pouvoirs d'eau en vue de la production de l'électricité pour l'éclairage des maisons et les travaux de la ferme, la construction des routes rurales conduisant à la gare ou au marché de la ville. Il termine en exprimant sa conviction que si la situation actuelle n'est pas réglée maintenant, si le cultivateur n'est pas amené à modifier sa politique actuelle quant à la culture exclusive du grain, il se produira plus tard une liquidation qui causera d'autant plus de dommages qu'on y sera moins préparé. Ce sera un coup porté à la prospérité du pays.

L'OEUVRE DU NOUVEAU MINISTERE FRANÇAIS.

Paris, 19. — La Chambre a adopté, hier soir, le programme naval de M. Delcassé, par un vote de 442 à 73. Le ministre de la Marine a déclaré qu'il n'est pas nécessaire pour la France de s'engager dans des constructions proportionnelles à celles des autres grandes puissances. Il lui faut assurer ses communications en Méditerranée avec le nord de l'Afrique. Le programme de la France consiste donc d'abord à mettre son armée navale en mesure de faire face victorieusement à toute marine qui viendra lui barrer le passage.

M. Delcassé a fait adopter par la Chambre un propet de loi interdisant à toute maison dont un des membres a fait partie du parlement, d'accepter un contrat du gouvernement, avant qu'une année se soit écoulée entre le contrat et la rupture des rapports directs ou indirects de la maison avec le gouvernement.

Le sénat a adopté le programme d'aviation du ministre de la guerre qui comporte une dépense de $5,000,000.

Le programme de la Marine comporte une dépense annuelle de $279,600,000.

Dans son exposé budgétaire M. Delcassé a déclaré que dans la Manche et la mer du Nord, la France pouvait assurer sa défense au moyen de contre-torpilleurs et de sous-marins, appuyés par les ouvrages de défense des côtes.

M. Millerand, ministre de la Guerre, a déclaré qu'avant la fin de l'année, la France pourra mobiliser 344 aéroplanes, montés par deux officiers chacun. Le programme prévoit la création de 27 escadrons d'aéroplanes. Le programme comporte également la construction de quinze ballons dirigeables et la création d'un régiment d'aérostiers.

Le ministre de la guerre a déclaré que le programme de son département a pour objet d'augmenter la force offensive et défensive de l'armée en vue de mettre la France en mesure de faire face à toute éventualité.

LE PATRIOTISME FRANÇAIS EST VIVACE.

Les pièces militaires obtiennent à Paris un succès énorme.—Représentation de "l'Alerte" au théâtre François Coppée.

Paris, 20. — Le nouveau théâtre François Coppée, situé dans le quartier populeux du faubourg Saint-Antoine, a donné hier, en représentation un mélodrame militaire intitulé "l'Alerte", dû a la collaboration de MM. François de Nion et Dupuy Mazuel.

Toute l'action se passe dans une garnison voisine de la frontière allemande, au moment où l'on croit la guerre imminente.

Une jeune Allemande, gouvernante dans la famille d'un député, aime un lieutenant de l'armée française, qui lui préfère la fille du député.

La jeune Allemande, pour se venger, vole alors des documents militaires que possède l'officier.

Celui-ci est accusé de trahison et la jeune fille, dont l'amour est plus fort que la haine, va se dénoncer au colonel et lui remet les papiers secrets volés.

Le colonel renvoie la jeune fille en Allemagne.

Les scènes de ce drame, à émotions fortes, ont été applaudies avec un enthousiasme voisin du délire.

Le succès de "l'Alerte", de "La Flambée" et du "Redoutable", drames essentiellement militaires, indiquent clairement l'état des esprits à l'heure actuelle.

Ces pièces qu'applaudit le public, prouvent qu'en France le vent souffle dans une autre direction; elles prouvent que le patriotisme et l'esprit martial sont plus vivaces que jamais dans la masse du peuple français.

UN MONUMENT A MELLE DE VERCHERES.

Ottawa, 21. — Le gouvernement a informé l'hon. M. Lemieux qu'une somme de $25,000 a été inscrite au budget des travaux publics pour l'érection d'un monomonument à Melle de Verchères, à Verchères, Qué.

Savez-vous qu'il y a plus de danger réel dans un rhume ordinaire que dans toute autre maladie légère? Un sûr moyen est de prendre le remède de Chamberlain pour la toux—c'est une préparation sur laquelle on peut compter—; elle guérit le rhume aussi rapidement qu'il peut être guéri. Ce remède est en vente chez tous les droguistes.

A LA MEMOIRE DE NOS BRAVES

On voudrait élever un monument aux soldats tombés en défendant le pays, en 1812 et en 1814.

Montréal, 20. — L'Association qui a été fondée dans le but de faire élever un monument aux héros de 1812-14, a préparé une longue requête au très honorable R. L. Bordon pour lui demander son appui et celui de son gouvernement.

L'Association dit dans sa requête que le 13 octobre prochain, 1912, sera le centième anniversaire de la glorieuse victoire de Queenston Heights; que, pour commémorer cet événement un monument devrait être élevé, à Ottawa, près des édifices du parlement; que sur ce monument devraient être marqués, en bronze, le nom des victoires de nos armées et ceux des chefs qui sont tombés en défendant le pays.

Il existe actuellement à Queenston Heights, un beau monument élevé à la mémoire de Brook; un autre à la loyauté et à la bravoure des Canadiens-français existe sur le champ de bataille de Chateauguay; mais ce n'est pas assez. Il faudrait un superbe monument à la mémoire de tous les héros qui ont combattu pour la défense de l'Empire, et cette année étant le centième anniversaire d'une des plus glorieuses victoires de cette époque, serait bien choisie pour l'érection d'un semblable monument.

Les officiers de l'Association doivent se présenter devant le premier ministre, à Ottawa, la semaine prochaine, et lui soumettre leur requête.

Il n'y a pas de meilleur remède pour le rhume que le remède de Chamberlain pour la toux. Il agit sur la nature, soulage les poumons, facilite la sécrétion, aide à l'expectoration; il ramène le système à son état normal. En vente chez tous les droguistes.

Pour une foulure vous constaterez que l'onguent Chamberlain est excellent. Il soulage la douleur, enlève la sensibilité, et il ramène bientôt la partie malade à son état normal. 25 et 40 cts la bouteille; en vente chez tous les droguistes.

Winnipeg, 20. — Sir Donald Mann a déclaré que lorsque le C. N. R. atteindra la côte du Pacifique tout le grain d'Alberta sera expédié à Vancouver pour être exporté en Europe.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR L'ILE DE GRAHAM, B. C.

L'article que nous avons publié dernièrement sur l'Ile de Graham, B.C., ayant valu à notre correspondant plusieurs centaines de lettres demandant des renseignements plus détaillés, celui-ci nous charge de publier dans le "Courrier de l'Ouest" une réponse collective dont voici la teneur:

Skidegate, Graham Island, B.C.

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre lettre me demandant des détails plus circonstanciés sur l'Ile de Graham et les terrains qui y sont actuellement disponibles; voici ce que je puis vous dire à ce sujet:

Les conditions dans lesquelles se fait la culture à l'Ile de Graham sont entièrement différentes de celles qui prévalent dans le reste du Canada, la Colombie Britannique exceptée; j'entends par là sous le rapport du climat, du sol et du genre de culture; l'avenir agricole de notre ile réside sans nul doute dans la culture fruitière et maraichère pour laquelle nous aurons bientôt des débouchés illimités.

Je ne voudrais cependant pas conseiller d'une façon ferme à toutes les personnes, me demandant des renseignements, de tout vendre pour venir s'établir ici; qu'elles fassent un voyage préliminaire et se rendent compte elles-mêmes du pays. Il y a évidemment, ici comme partout ailleurs, de légers inconvénients au début, et lorsqu'il s'agit de son propre établissement on est beaucoup plus à même de juger des conditions et du succès possible que lorsqu'il s'agit de donner un conseil décisif à des inconnus.

J'engage vivement toutes les personnes qui ont jeté les yeux sur l'Ile de Graham à demander des cartes et le Bulletin officiel d'informations, No. 22, sur la "New British Columbia", 12ième édition, au bureau Provincial d'Informations, Victoria, B. C. On devrait également demander un plan des terres à vendre à l'Ile de Graham en s'adressant au Department of Lands, Victoria, B. C. Le prix de ce plan est de deux à trois dollars, je ne sais au juste.

Il ne faut pas compter sur plus de trois mois d'ouvrage possible, dans les chantiers, par année. Il y a actuellement dans la région de la terre disponible pour 300 familles; mais étant donné le nombre toujours croissant des nouveaux venus, j'estime que dans un an il ne restera plus de terres à vendre.

Nous avons eu cet hiver une seule chûte de neige de quelques pouces; cette neige n'est restée que quatre jours sur le sol; la température la plus froide, au moment ou la neige est tombée, a été de 18 degrés au-dessus de zéro, mais le thermomètre a monté presqu'aussitôt et la température se maintient depuis lors régulièrement entre 40 et 50 degrés au-dessus de zéro.

La terre n'est pas gelée et je laboure actuellement un champ pour y semer des pommes de terre au printemps; il pleut assez souvent en hiver; mais en été la température est magnifique et il n'y a jamais de gelée à craindre.

Pour venir à l'Ile de Graham, il faut prendre un billet pour Vancouver; de ce point un bateau fait le service une fois par semaine entre la côte et l'Ile de Graham. Le prix du voyage en première classe est de $18, y compris la cabine et les repas jusqu'à Skidegate ou Masset.

On peut se procurer des guides et des renseignements dans ces deux derniers endroits. Il y a également de bons hôtels.

A Skidegate, M. Depape, un Belge qui tient un hôtel, est parfaitement au courant des terres à prendre.

Le prix des repas est de 50 cts. une chambre coûte le même prix.

La partie nord de l'ile est la plus propice à la culture; les terres y sont moins boisées que dans le sud.

On trouvera à Skidegate des embarcations à gazoline qui transporteront les colons jusqu'à cinq ou six milles des terres à prendre. Le voyage peut se faire en deux jours et ne devrait guère coûter plus de dix dollars par personne. Il y a des chemins ou sentiers partout. Je crois que dans un an il ne restera plus de terres à prendre dans l'île. Tous ceux qui viennent ici semblent enthousiasmés du pays et tous s'y établissent à demeure.

C'est certainement un pays d'avenir et les colons qui veulent faire le sacrifice d'un an ou deux de confort en seront amplement récompensés.

L. E. MOREAU,
Skidegate, Graham Island,
B. C.

LES FRANCAIS A. CALGARY

(Correspondance spéciale.)

M. Roussy, de Sales, est arrivé dernièrement de High River pour s'établir à Calgary. L'un de ses fils, après avoir étudié le droit aux bureaux de M. Moffatt, vient de former une association légale avec MM. Nichols et Savary, avocats.

Parmi les principaux membres de la colonie française, établis ici, nous citerons, MM. de Clerval, avocat et agent consulaire de France, P. Julien, gérant du garage Mount Royal; A. Auriol, courtier en immeubles, etc...

Tous sont enthousiastes de l'avenir réservé à Calgary et prennent une part active au développement de notre ville. Nous souhaitons que la colonie française de Calgary augmente rapidement; l'influence de ses membres est en effet des plus favorables au développement artistique et littéraire de notre ville. Ils apportent ici la culture intellectuelle de la vieille France et leur esprit cultivé fait contrepoids à la mentalité commune de ceux qui ne semblent connaitre d'autre but à la vie que celui de faire de l'argent.

—M. Percy Chaloner vient d'être élu conseiller pour la paroisse de Ste-Marie. M. Chaloner est canadien-français de coeur sinon de nom; il est président de la société St-Jean-Baptiste; M. Chaloner demeure avec ses deux soeurs, Mmes Fortin et Roy, 20ième avenue au-est.

L'élection de M. Chaloner a été provoquée par la démission de M. Philias Laurendeau, qui fait partie maintenant de la paroisse du Sacré-Coeur.

M. Charlebois, propriétaire de l'hôtel Victoria, était également candidat à cette position, mais au dernier moment il a déclaré que sa position ne lui laissait pas le temps nécessaire pour remplir les devoirs de la charge de conseiller.

—Le R. P. Donelly, O.M.I., doit prochainement venir prêcher trois retraites d'une semaine chaque. La première sera pour les hommes, la deuxième pour les femmes et la troisième pour les non-catholiques.

DEUX VENERABLES JUBILAIRES

Notices Biographiques

Le R. P. Christophe Tissier, O.M.I., est né le 2 mars 1839, à Loudrefing, département de la Meurthe, diocèse de Nancy, trange où il entra en 1852; en des au petit séminaire de Fénétrange où il entra en 1852; en 1857 il alla au petit Séminaire de Pont-à-Mousson, et le 15 octobre 1859 il entra au grand séminaire de Nancy. Il entra au noviciat des Pères Oblats, établi en cette même ville, le 1er septembre 1860; il prit la soutane le 8 sept. de la même année. En 1861 il partit pour le scolasticat des Oblats de Marie Immaculée, de Marseille; il fit son oblation le 17 février 1862; il reçut les ordres mineurs au séminaire d'Ottawa; il fut ordonné prêtre le 21 mai 1864 à la cathédrale d'Autun; il reçut alors l'ordre de partir pour les missions d'Athabasca McKenzie. A son arrivée à Québec, il fut tout d'abord affecté aux Missions des Chantiers; il ne fit d'ailleurs qu'un court séjour dans l'est; le 25 avril il partit de Montréal pour l'Ouest. Il arriva à St-Boniface le 24 mai; il partit au commencement de juin, par les barges, pour Athabasca où il arriva le 15 août.

En 1866 il fut envoyé à la Rivière La Paix d'où pendant plusieurs années il rayonna, visitant les postes environnants; c'est ainsi qu'il visita successivement le Portage des Montagnes Rocheuses, Fort Vermilion, Athabasca, Fort Résolution, etc.

En 1871 le R. P. Tissier partit pour aller chercher des provisions laissées en cache à seize journées de marche de la mission St-Charles, mais s'étant gelé les pieds en traversant une rivière et ayant eu, de plus, un orteil écrasé à la suite d'un accident, il dut demeurer longtemps avec les sauvages, en cours de route, n'ayant pour toute nourriture que du cheval et du chien.

En 1872 et 1873 il continua ses visites aux missions de la région, Fort St-Jean, Portage des Montagnes Rocheuses, etc.

En 1874 le Révérend Père fit un jardin et il constata que tous les légumes mûrissaient parfaitement dans la région; deux ans avant il avait eu la visite du Botaniste Macoun, qui lui prédit qu'avant vingt ans un chemin de fer irait au Lac LaBiche.

En 1879 le Rév. Tissier fit une visite au Lac La Biche et à St-Albert en compagnie de Mgr Faraud.

En 1882, il reçut l'ordre de se rendre au Petit Lac des Esclaves, puis cet ordre est changé et le père ne parti pas. La missionayant vendu quatre chiens de traine pour subsister le R. P. Tissier est contraint de s'atteler lui-même au traineau pour transporter du foin. Ce rude travail l'épuisa au point qu'il dut quitter Dunvégan pour aller consulter un médecin.

En 1883 il arriva à St-Albert où il faillit mourir, après un séjour à Lamoureux, il partit pour St-Boniface où il arriva le 3 mai 1884.

Il demeura 18 mois à St-Boniface, très malade, et ne revint à St-Albert qu'en juillet 1885.

En 1886 il fut envoyé au Lac Ste-Anne où il demeura 1 an; après être revenu à St-Albert en 1887 il fut envoyé à la Mission Indienne de Prairie Assiniboine, où il demeura jusqu'en 1892.

De 1892 à 1895 il séjourna au Lac La Biche. De 1896 à 1897 il fut affecté à la mission St-Joachim, d'Edmonton d'où il desservit St-Antoine de Strathcona.

De 1898 à 1901 il retourna au Lac La Biche. En 1902 il entra à l'hôpital général d'Edmonton où il passa l'hiver, il revint ensuite à St-Albert. En 1905 il fut envoyé à Winterburn, de 1906 à 1907 il fut affecté à la mission du Lac d'Oignon.

Enfin depuis 1908 le vénérable missionnaire dessert les missions de Spruce Grove, Winterburn et Stony Plain.

Le Révérend Père H. Leduc est né à Evron, diocèse de Laval, France, le 13 avril 1842; il fit ses premières études à l'école paroissiale et plus tard il entra aux séminaires de Précigné et de Mayenne.

A 18 ans il fit sa profession d'Oblat et il termina ses études ecclésiastiques à la Maison-M(re des Oblats de Marie Immaculée, à Marseille.

En 1864, le jeune missionnaire, alors âgé de vingt-deux ans quitta la France à destination du Canada. Durant deux mois il enseigna à l'Université d'Ottawa; il fut ordonné prêtre en décembre de la même année. De décembre 1864 à avril 1865 il se consacra aux missions situées le long de la rivière Gâtineau; c'est alors qu'il partit, le 25 avril 1865, pour les missions du Nord-Ouest canadien.

Le voyage d'Ottawa à Fort Garry, Winnipeg, aujourd'hui, formait alors matière à sérieuse considération. On devait faire appel, pour couvrir cette distance, à des transports aussi variés que peu confortables. D'Ottawa à Chicago, le trajet s'effectuait par chemin de fer; de ce dernier point on prenait le bateau qui suivait le Mississipi jusqu'à St-Paul et St-Anthony's, Minnéapolis, il fallait ensuite quatre jours de diligence pour atteindre le Fort Abercrombie; venait alors la partie la plus fatiguante du trajet: quinze journées de voyage entre Abercrombie et le Fort Garry, en faisant usage des grinçantes et historiques charettes de la Rivière Rouge.

Le R. P. Leduc parvint au Fort Garry exactement un mois après avoir quitté Ottawa. De nos jours cette distance est couverte en moins de deux jours, à bord des luxueux Pullmans!..

La première mission confiée au dévouement apostolique du jeune missionnaire fut celle de Pembina sur la frontière sud du Manitoba. Le R. P. Leduc demeura pendant plus de deux ans dans ce poste et le 5 juin 1867 il partait pour Edmonton et St-Albert qui semblait alors des missions perdues au bout du monde. Le père Leduc passa huit ans à St-Albert, quatre ans au Lac La Biche; il revint ensuite à St-Albert où il demeura jusqu'à la fin de 1884.

En 1885, le Rév. Père fut envoyé à Calgary où il demeura jusqu'en 1893, époque où il revint à St-Albert. Trois autres années dans cette mission, neuf ans à Edmonton et depuis 1906 jusqu'à ce jour à St-Albert, complètent quarante-six années d'un dûr apostolat dans l'Ouest.

On comprend aisément la dépense physique et la somme remarquable d'énergie que demanda au Révérend Père Leduc ce long et fatiguant labeur.

Au cours de son récent voyage en Europe, le R. P. Leduc rencontra pour la première fois depuis quarante-six ans sa soeur, religieuse, depuis 1864, au Basoutoland, Sud-Africain.

ORGANISATION D'UN COMITE FRANCO-CANADIEN A PARIS.

Montréal, 20. — Une communication adressée à un de nos hommes d'affaires le plus en vue de Montréal, annonce de Paris, qu'un groupe considérable de financiers, d'industriels et de négociants français, vient de jeter les bases d'un comité franco-canadien dans le but de développer les riches ressources de notre pays.

On a donné la présidence d'honneur de ce comité à M. Anatole Poindron, qui fut délégué commercial du Canada en France et qui occupe une position très en vue dans le monde économique français.

LA POLITIQUE EXTERIEURE

L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE.

De M. A. de Mun, de l'Académie française ces extraits d'un article paru dans le "Gaulois" de Paris:

Le distingüé diplomate dont, sans le connaître, j'ai l'honneur d'être ici le collaborateur, voudra bien me permettre, j'en suis sûr, d'ajouter quelques mots aux remarques très judicieuses et très intéressantes que lui suggérait, hier, le "vote de l'Allemagne."

Il a conclut son article par ces mots: "Le souci de la paix à qui notre pays a consenti depuis quarante ans tant de sacrifices, parfois si excessifs, condamne les attitudes de bravade, les provocations de presse et les défis verbaux. Il ne faut pas jouer avec le feu. Ces jeux-là n'ont rien de commun avec la sauvegarde de la dignité nationale."

Avant d'écrire cette phrase diplomatique, l'auteur avait eu soin, en invoquant l'autorité de M. le comte d'Haussonville, de déclarer que "l'estime où nous tenons la puissance de nos voisins ne saurait justifier la politique que M. Jaurès a préconisée." Cela est très bien dit, d'une parfaite correction, et d'un très bel équilibre. Cet équilibre est-il d'une égale stabilité? Une telle vue de la situation internationale répond-elle à la réalité? J'en doute un peu.

Assurément, "les attitudes de bravade, les provocations de presse et les défis verbaux" sont, en toute circonstance, de mauvais moyens d'action patriotique. L'avis est toujours bon à donner. J'ignore à qui, chez nous, le destine mon honorable confrère. Il pourrait, avec fruit, s'adresser à la presse d'outre Rhin et, par exemple, à ce député du Reichstag qui écrivait hier dans la "Gazette nationale": Nous avons une affaire à régler avec la France: c'est là le cri d'alarme qu'il faut faire retentir dans la conscience nationale de notre peuple. "Quand la France tremblera pour son existence nationale", toutes les passions germaniphobes de nos bons amis et voisins se calmeront comme par enchantement. Nous avons besoin d'augmenter considérablement notre armée, parce que c'est en passant sur France que nous pourrons atteindre toute coalition enemie de l'Allemagne."

J'ai cité, en entier, cet aimable morceau, parce qu'il me parait très bien indiquer un état d'esprit qui, chez nos voisins, semble de plus en plus se généraliser. J'en pourrais rapporter bien d'autres. Chaque jour la presse allemande nous en sert de semblables. L'écho des propos recueillis par les visiteurs, jusque dans les milieux les plus officiels, n'est pas moins significatifs. On ne fait plus mystère, à Berlin, des desseins qui ne préparent, pour un avenir prochain. C'est pourquoi, je le dis bien franchement, ce n'est pas le "souci de la paix" qui me paraît devoir me tourmenter, mais bien le souci de la guerre.

Quel intérêt aurions-nous à n'en pas parler, à le dissimuler au pays, si prompt à retomber dans le funeste sommeil dont, cet été, l'avait tiré la provocation allemande? Je n'en vois aucun. Bien au contraire, il me parait du besoin absolu de tous ceux qui peuvent agir sur l'opinion, de l'avertir, de l'éclairer et de la préparer afin qu'elle-même, par un contrecoup puissant, éveille et soutienne la vigilance des hommes qui viennent, dans les circonstances les plus graves que la France ait traversées depuis quarante ans, de prendre la lourde charge du pouvoir. Il est assurément très opportun de leur rappeler qu'une politique "de rapprochement par l'abdication" avec l'Allemagne ne saurait désormais être comprise, être acceptée par le pays. Mais cela ne suffit pas, et il ne suffit pas non plus que cette sage pensée s'impose à nos ministres, malgré "l'estime où nous tenons la puissance de nos voisins." Cette "estime" doit leur suggérer encore d'autres résolutions. Entre "l'abdication" et la "bravade", il y a place pour la clairvoyance nationale et l'activité militaire.

Ce sont les deux vertus que je demande, à l'heure présente, au ministère du 15 janvier. Je suis bien d'avis qu'il est dangereux de "jouer avec le feu". Mais il y a plusieurs manières de se livrer à ce jeu en allumant, trop près d'un barril de poudre, une mèche enflammée. On peut aussi se condamner à mort, en laisant le baril, tout prêt pour l'explosion, à la disposition des voisins, sans se prémunir contre ses ravages. Voilà pourquoi je crois les cris d'alarme plus opportuns que les paroles rassurantes.

Nous ne sommes, d'ailleurs, pas seuls en cause en cette affaire. Entre toutes les coupures de journaux allemands dont je fais collection, j'en trouve encore une qui n'est point du premier venu, et qui mérite aussi quelque attention. "C'est au coeur de la France que nous irons, dit un autre membre du Reichstag, dicter nos conditions à l'Angleterre."

Cela est parfaitement clair, et j'ajoute parfaitement raisonné. Il est de toute évidence, en effet, que, le jour où, par la force irrésistible des situations, supérieures à toutes les volontés, à toutes les tendances d'esprit, la rivalité grandissante de l'Angleterre et de l'Allemagne déchaînera l'inévitable conflit, c'est sur la Moselle et sur la Meuse qu'il éclatera d'abord.

Il me parait de la plus extrême importance de bien pénétrer de cette vérité nos amis d'outre-Manche. C'est la soudure de l'entente cordiale. Il y a en Angleterre, comme chez nous, des partisans du rapprochement avec l'Allemagne, bercés comme les nôtres par le rêve malsain du pacifisme. C'est une politique egalement chimérique des deux côtés du détroit.

J'aimerais voir mon confrère employer les résources de son art diplomatique à convaincre de cette situation les bons citoyens des deux pays.

. . . .

. . . .

Qui sait ce que peut apporter, avec elle, la "vague rouge" qui déborde sur le Reichstag? Sans doute, les deux grandes forces internationales, qui se disputent le monde, l'internationale financière et l'internationale ouvrière, peuvent, par une conjonction dont s'étonneront ceux-là seuls à qui échappe la nature de ce double collectivisme, se rencontrer pour empêcher la guerre. Jaurès l'a dit à la Chambre, et je le crois.

Mais avant que toutes deux aient conduit les nations aux grandes transformations où se heurtera leur formidable conflit, d'autres événements plus proches et plus certains, se préparent à nos portes. Le roi de Prusse est, au milieu de l'Allemagne artificiellement unifiée, le défenseur naturel, obligé, de l'ordre féodal contre la démocratie grandissante. Par sa mission historique qu'il proclamait l'année dernière, en un langage mystique, à Koenigsberg, il est tenu de soutenir les droits de la noblesse prussienne, étroitement liés aux siens, et qui forment le point d'appui de la monarchie des Hohenzollern.

La guerre peut sortir de là, dans quelques mois, comme un coup de tonnerre. Elle trouvera, en Allemagne, des coeurs préparés, des armes fourbies, des munitions acumulées, des trarfsports assurés. Qu'il en soit de même chez nous! Les gardiens de la défense nationale n'ont plus le droit d'avoir d'autre pensée.

LES GRANDES ENTREPRISES

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE.

Un projet que fera revivre l'entente cordiale.

L'on parle, en ce moment, du projet du tunnel sous la Manche, entre la France et l'Angleterre. L'idée n'est pas nouvelle. Déjà en 1802, l'ingénieur Mathieu présentait à Bonapaté un plan de percement d'un tunnel, permettant le passage des voitures de la malle-poste. Un ilot aurait été construit au milieu du détroit pour servir de relai aux chevaux et de port de refuge aux navires.

De nombreuses conceptions prirent naissance par la suite. Conceptions parfois ingénieuses mais d'une réalisation toujours peu pratique. C'est ainsi que les esprits inventifs proposèrent de construire soit un tunnel formé de tubes métalliques assemblées et reposant sur le fond de la mer; soit un isthme artifiel laissant passage aux navires en son milieu; soit encore un pont suffisamment élevé pour permettre aux plus grands paquebots de passer, soit enfin des bacs flottants pouvant transporter des trains d'une côte à l'autre du détroit.

Le seul projet viable, dû à Gramond, consistait à creuser un tunnel sous la mer. Les études furent alors conduites avec grand soin et reprises plus tard; elles aboutirent à la conception du projet du tunnel partant de Douvres, pour aboutir sur la côte française, près de Wissant. Une société fut fondée pour exécuter les travaux. Elle existe encore aujourd'hui et une loi du 2 août 1875 lui confère le monopole de l'exploitation du chemin de fer sous-marin pour une durée de 99 ans

Cette société s'engageait à établir le tunnel depuis la côte française jusqu'au milieu du détroit; en Angleterre, plusieurs sociétés, qui fusionnèrent ensuite en une seule, se chargeaient également du percement du tunnel jusqu'au raccordement avec le tronçon français. Des deux côtés l'on commença les travaux; en France fut entamé le percement d'une galerie d'essai, partant de Sangatte, près de Calais, et s'avançant de 1,850 mètres sous la mer; en Angleterre, une galerie semblable de 1,600 mètres fut également entreprise; elle partait de la falaise de Shakespeare Cliff, entre Folkstone et Douvres. Sur la côte française, à Sangatte, fut creusé un puits donnant accès à la galerie et une usine assez importante qui subsiste encore aujourd'hui, fut installée, avec générateurs, compresseurs d'air, etc.

Mais, brusquement, les travaux furent interrompus en 1883, car les Anglais, qui primitivement avaient accepté le projet, revinrent sur leur décision à la suite de campagnes de presse se croyant menacés, au point de vue militaire, de perdre leur situation territoriale privilégiée. Actuellement les travaux n'ont pas encore été repris, même après de sérieux pourparlers qui n'ont pas encore abouti malgré l'offre de construire du coté français un viaduc sur lequel passerait la voie ferrée avant de s'enfoncer en tunnel dans la falaise; ce viaduc pourrait, en effet, être détruit rapidement par un bombardement de la flotte anglaise.

Quoi qu'il en soit, le projet est loin d'être abandonné et l'établissement du tunnel a donné lieu à de sérieuses études qui ne sont pas perdues pour l'avenir. De nombreux soudages ont permis de se rendre compte qu'il existe sous la Manche, une couche de craie grise exempte de fissures et assez épaisse pour que l'on puisse y loger un tunnel formé de deux galeries circulaires de 5 à 6 mètres de diamètre, distantes l'une de l'autre, de 15 mètres environ et renfermant chacune une voie. Ces deux galeries communiqueraient de distance en distance par de petites galeries transversales. Le profil en long comporterait, au milieu, un point bas, d'où partiraient, à droite et à gauche, deux rampes de 0 m. 00,6, par mètre sur 13 kilomètres environ —ce qui permettrait l'écoulement des eaux— puis deux rampes de 0. m. 010 par mètre sur 10 kilomètres environ, aboutissant au niveau du sol sur les côtes, Le point le plus bas du tunnel se trouverait à 100 mètres au-dessous du niveau de la mer.

Pour enlever les eaux provenant des infiltrations inévitables, dont le point bas du tunnel deviendrait le réceptacle, le projet prévoit l'établissement d'une galerie dite d'écoulement partant du point bas et venant rejoindre en pente les côtés à une profondeur de 125 à 130 mètres à la partie inférieure des puits creusés dans lesquels seraient placées des pompes d'épuisement. Cette galerie d'écoulement serait percée la première, de façon à permettre la construction du tunnel que l'on pourrait ainsi attaquer en plusieurs points, simultanément. Pour accomplir ces travaux, il faudrait approximativement sept ans.

Lors de l'exploitation les trains continentaux arrivant soit à Wissant, soit à Douvres, seraient repris par de puissantes locomotives électriques, qui leur feraient traverser le tunnel en 40 minutes.

Tel est le projet du tunnel sous la Manche qui a fait et fera encore couler beaucoup d'encre. Peut-être verrons-nous bientôt sa réalisation, qui ne dépend que d'une entente cordiale entre les deux pays, car, ou point de vue technique, il ne présente aucun obstacle insurmontable pour l'art de l'ingénieur.

GEORGES BOURREY.

VARIETES

L'APPETIT D'UN MILLIARDAIRE.

A propos du récent séjour de M. Pierpont Morgan à Paris, les "Annales" rappelaient quelques-unes des innombrables anecdotes qui circulent sur le multimillionnaire américain:

Le richissime yankee n'est pas à l'abri des disgrâces physiques. Son nez le gêne. De ce nez, un journal de New York a donné la description.

"Sur son visage carré, dit le chroniqueur, d'une énergie de corsaire, est plantée une excroissance monumentale qui constitue la plus grande caractéristique de son propriétaire et fait son malheur. La grandeur, la forme et surtout la couleur de ce nez sont sans pareilles. Imaginez une protubérance charnue granuleuse comme une fraise et couleur de pourpre."

M. Pierpont Morgan a tout fait pour corriger la forme et atténuer la vivacité de coloris de son nez, mais en vain. La chirurgie esthétique a échoué devant ce problème, et le milliardaire philantrophe a déjà frappé à bien des portes. Il ne se décourage pas, cependant. Faisant appel à tous les savants des deux mondes, il vient de promettre un million de francs à qui lui fera un nez présentable.

Avis aux amateurs!

Si le nez de M. Pierpont Morgan est défectueux, son tube digestif est en parfait état.

Voici, en effet, un aperçu des menus de l'Empereur des "trusts":

M. Pierpont Morgan fait son premier repas à neuf heures du matin. Ce "petit" déjeuner se compose de:

Un gros melon sucré ou deux petits —ces melons lui sont envoyés, toute l'année, de la Floride;

Quatre oeufs crus ou à la coque;

Un morceau de jambon ou de lard légèrement grillé.

De la viande froide;

Un léger plat de poisson;

Trois tasses de café noir avec de nombreuses tartines de pain grillé.

A une heure de l'après-midi, lunch, sérieux, comme on va le voir:

D'abord, hors-d'oeuvre: tomates rafraîchies dans la glace; céléri en branche, radis, petits oignons;

Rosbif froid avec salade de pommes de terre;

Fromage de Roquefort;

Café.

A ce deuxième repas, M. Pierpont Morgan boit uniquement du vin du Rhin.

A cinq heures de l'après-midi, légère collation, deux ou trois sandwiches à la langue ou au cervelas, avec deux verres de vin de Hongrie rouge.

Enfin, à huit heures, "l'empereur"—pour ne pas dire gargantua— prend pour son dîner, qui est son principal repas:

Une douzaine d'huîtres;

Du bouillon;

Un poisson — généralement truite des lacs des montagnes Rocheuses ou saumon;

Une aile de faisan ou de coq de bruyère ou de chapon;

Du rôti de boeuf;

Un gibier rare, par exemple rôti d'ours ou de cerf;

Un homard;

Dessert: fromages et fruits, café;

Le tout arrosé de chablis, sauternes, Saint-Julien, médoc, vin de Hongrie, xérès et amontillade.

Ajoutons que M. Morgan fume, par jour, pour faire sa digestion, de cinq à huit cigares fabriqués spécialement pour lui avec les meilleurs tabacs de La Havane, et payés vingt-cinq francs pièce.

Tous les milliardaires américains n'ont pas, comme M. Rockefeller, un mauvais estomac.

VISITE ROYALE DANS DEUX ANS.

Sa Majesté viendrait au Canada inaugurer le Transcontinental.

Montréal, 19. — On fait en ce moment des démarches auprès du gouvernement britannique, pour faire venir le roi Georges V au Canada, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle ligne Transcontinentale.

Le premier train qui traversera le continent sera mis en circulation dans l'année 1914, et portera un grand nombre de représentants du gouvernement, ainsi que les membres du bureau de direction de la compagnie. On espère que Sa Majesté sera aussi de ce voyage.

C'est au cours de ce voyage que l'on inaugurera le système d'hôtels que la compagnie établit au Canada. Les plans de l'hôtel du G. T. P., à Edmonton, ont été complétés. L'édifice coûtera $750,000, et contiendra 150 chambres. On en bâtira d'autres à Régina, à Mont-Robson et à Prince Rupert. Ces hôtels seront tous très luxueux.

LA PURETE DE LA SEMENCE.

Ottawa, 20. — M. S. Wheeler, qui vient de remporter le premier prix à l'exposition de grain tenue à New York, a fait une intéressante déclaration dont nos cultivateurs devraient faire leur profit. Pour cette exposition à laquelle étaient appelés à concourir tous les fermiers du Canada et des Etats-Unis, ce fut M. Wheeler, un Canadien de notre Nord-Ouest, qui fut couronné. Outre une médaille d'or, il reçut un chèque de $1,000 du C. P. R.

Or, voici ce que déclare M. S. Wheeler:

"Je dois mon succès au choix prudent que j'ai fait de mon grain de semence. J'ai fait ce choix à la main, c'est-à-dire que j'ai soigneusement enlevé l'ivraie du bon grain. Je n'ai semé que du bon grain. Je ne pouvais récolter que du grain de premier choix. C'est simple, n'est-ce pas?"

CHRONIQUE LOCALE

NOCES D'ARGENT.

Mercredi dernier, 14 février, de nombreux amis se réunissaient à la demeure de M. et Mme A. L. Auger, Sixième-rue, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire du mariage de ces derniers.

La charmante résidence des héros de la fête avait été décorée à profusion de tulipes rouges et jaunes et la réception qui eut lieu de 8 heures du soir à minuit fut pleine d'entrain.

Un grand nombre de cadeaux furent offerts à M. et Mme Auger tant par leurs amis d'Edmonton que par ceux qu'ils ont laissés à St-Boniface et par leurs parents et amis de province de Québec.

Les deux principaux cadeaux furent un magnifique coffret d'argenterie de table offert par leurs amis d'Edmonton et un délicieux service à thé envoyé par les nombreux amis que conservent M. et Mme Auger à St-Boniface, malgré l'éloignement de leur départ de ce dernier endroit. Ce bon souvenir que l'on a gardé au Manitoba de nos amis Auger indique bien à quel point ceux-ci savent s'attacher des amitiés durables.

Durant toute la soirée de mercredi dernier ce ne fut qu'un incessant défilé d'amis à la demeure des jubilaires et il n'est pas exagéré de dire qu'à un moment plus de cent personnes se trouvaient réunis pour féliciter les héros de la fête.

L'élégance des toilettes, la gaieté générale, la galanterie masculine, la succulence des mets servis au souper, le pétillement du champagne (d'abord dans les coupes, plus tard dans les cervelles...) contribuèrent à faire passer les heures d'une façon délicieuse et, hélas, trop rapide, mais le souvenir en demeurera ineffaçable.

Un excellent orchestre permit à tous les amateurs de danse de se livrer à leur sport favori jusqu'à une heure très avancée de la nuit; chacun ne se retira qu'après avoir souhaité à M. et Mme Auger d'aussi agréables noces d'or et nous nous joignons, ici, bien cordialement à ces souhaits.

M. et Mme Auger ont reçu un grand nombre de lettres et de télégrammes de félicitation, entre autres un télégramme de Mgr Rouleau, de Québec.

Parmi les personnes présentes à ces noces d'argent nous citerons:

M. et Mme Geo. Roy, M. et Mme J. H. Gariépy, M. et Mme J. H. Picard, M. J. P. Lessard, E. et Mme P. Ed. Lessard, M. et Mme J. W. Lachambre, M. et Mme Jos. Beauchamp, Mme Chénier, M. et Mme J. T. Labissonnière, M. et Mme Williams, M. et Mme J. H. Bélangeer, Melle Bourque, M. et Mme J. A. McNeil, M. et Mme Prévost, M. et Mme T. E. Gagner, M. et Mme A. Denis, M. et Mme Drolet, M. C. Bernier, Melle Martel, M. et Mme A. Lefort, M. et Mme Silver, M. et Mme Robitaille, M. Laurencelle, M. et Mme Oscar Tessier, M. Déchène, Melle Déchène, M. et Mme Stoddart, M. et Mme J. N. Pomerleau, M. et Mme Levesque, M. Thériault, M. et Mme Charbonneau, M. et Mme Geo. Voyer, Mme Fiset, M. et Mme Riopel, Melle Pelletier, M. et Mme J. Royal, M. et Mme Aug. Lessard, M. et Mme W. Gariépy, M. et Mme Paul Lachambre, M. et Mme Léo Savard, M. et Mme Hopkins, M. et Mme Raoul Bélanger, M. et Mme Charles Barry, M. et Mme A. E. Voyer, M. et Mme A. Boileau, M. et Mme McNeil, M. et Mme Léger, Melle Délorimier, M. Ad. Larivière, M. et Mme Arseneault, M. Hector Langevin, M. et Mme Jos. Déchène, M. L. A. Giroux, MM. Emile et Jos. Tessier.

L'HOTEL CORONA.

Nous publions, dans une autre page, une annonce relative au nouvel hôtel d'Edmonton, le "Corona".

Cet hôtel est dès à présent ouvert au public mais l'inauguration officielle n'aura lieu que le 1er avril ou vers cette date.

Cet hôtel est l'un des plus spacieux et des plus luxueux de l'Ouest; il contient 128 chambres, toutes pourvues d'eau chaude, d'eau froide et du téléphone à longue distance. Etabli sur le plan européen, le "Corona" a une salle à manger pouvant contenir 700 personnes.

Notre concitoyen bien connu, M. Louis Arseniault, est le gérant de l'hôtel et le secrétaire-trésorier de la Compagnie dont il possède le contrôle des actions; ses associés sont MM. J. A. Campbell et J. Lane.

Nos félicitations les plus vives et nos meilleurs voeux de succès à ces entreprenants concitoyens.

UN MARIAGE.

M. Frank E. Lee, de Dawson City, conduisait à l'autel, lundi dernier, Melle Lizzie Flynn, fille de M. Pat. Flynn, de St-Albert.

M. et Mme Lee sont partis en voyage pour l'est; ils reviendront à Edmonton avant de retourner à Dawson City, où ils résideront à demeure.

"SURPRISE-PARTY." ...

Mmes H. L. Williams et Léo Savard avaient organisé le soir du Mardi-Gras, une "surprise-party" pour M. et Mme N. Asselin, de St-Albert.

La fête réussit à merveille et réunit un grand nombre d'amis venus d'Edmonton et de Morinville, sans compter ceux, très nombreux, de St-Albert.

Mme N. Asselin reçut ses visiteurs avec son gracieux accueil habituel et mit sa maison tout entière à leur disposition. On s'amusa et rit à coeur-joie et ce n'est qu'à une heure du matin, après un réveillon délicieux, que l'on se sépara.

L'hon. P. Ed. Lessard est parti mardi soir pour un voyage à Saskatoon; il sera de retour à la fin de cette semaine.

Nous apprenons avec plaisir qu'au cours de la session dernière le parlement d'Alberta a accordé un diplôme de praticien pour la province au docteur Boulanger, de Grouard, Alta.

M. L. E. Poulin, de la firme J. A. McNeil and Co., doit partir sous peu pour le sud de l'Alberta où il voyagera pour le compte de la maison Rock City Tobacco, de Québec.

M. Poulin a su se faire un grand nombre d'amis dans notre ville et tous seront heureux d'apprendre ses succès dans sa nouvelle position.

Nous désirons informer nos concitoyens canadiens-français d'Edmonton et des environs qu'une nouvelle compagnie d'immeubles vient de s'établir dans notre ville au No. 32 Avenue Jasper O., sous le nom de "The Royal Agencies." Cette firme a pour gérant notre populaire ami J. A. Trudeau.

Tous les renseignements et informations relatifs à la propriété foncière d'Edmonton et du district seront fournis avec plaisir par M. J. A. Trudeau.

NECROLOGIE.

Nous apprenons avec regret la mort du Commandant Durand-Daubin, officier de la Legion d'Honneur, décédé au château de Piquecaillou, St-Maixant, Gironde, à l'âge de 73 ans.

Les deux fils du commandant Durand-Daubin sont établis ranchers à Moose Lake. Nous leur offrons nos vives condoléances.

ON DEMANDE DE SUITE, POUR l'hôtel Queen, à Végreville, Alberta, une fille de salle et une fille de chambre. S'adresser au gérant de l'hôtel à Végreville.

LES ELECTIONS MUNICIPALES.

Les élections municipales d'Edmonton qui ont donné lieu à une campagne si active, ont eu les résultats suivants:

Maire: George S. Armstrong.

Echevins: H. W. B. Douglas, Charles Gowan, J. G. Tipton, J. E. Lundy, T. J. Walsh, James East, Jos. Clarke, H. L. McInnis, Gus. H. May et Hugh Calder.

Au nombre des commissaires d'écoles publiques élus le même jour est une femme, Melle Bessie H. Nichols.

Melle Nichols est la première femme de l'Ouest élue à une charge publique.

Notre concitoyen, M. A. Boileau, qui avait posé sa candidature à la dernière heure, pour maintenir le principe de la représentation canadienne-française au Conseil, a réuni un nombre de voix fort honorable étant donné le peu de temps qui restait avant les élections. Nous devons ajouter que M. Boileau, malade, à l'hôpital Général, pendant la semaine précédant les élections, n'a pu entreprendre aucune campagne électorale.

Nous espérons bien qu'aux prochaines élections notre ami Boileau prendra une éclatante revanche.

A VENDRE—UNE JOLIE RESIDENCE, avec magasin, anciennement occupe par M. T. B. Plante, appartenant actuellement a M. Jos. B. Poulin, marchand de St-Hippolyte. Prix modere, conditions faciles; tres bonne place d'affaires. Cause de vente: depart. S'adresser a M. Jos. B. Poulin, Magasin General, St-Hippolyte, Sask.

EGLISE ST-JOACHIM.

Dixieme rue, sud.

HORAIRE DU DIMANCHE:

8. matin, Messe basse, Sermon Francais.
9. matin, Messe basse Sermon Anglais.
10. matin, Grand'messe, Sermon Francais.
11.15 matin, Grand'messe Sermon Anglais.
2.30 soir, Catechisme et Benediction.
7. Soir, Chapelet, Confession, Salut.

Cure: R. P. Cozanet, O. M. I.
Vicaires: R. PP. Louis et Devic, O.M.I.
Chapelain sur le G.T.P: R. P. Beaudry, O. M. I.

ON DEMANDE UN INSTITUTEUR pour l'école du District No. 1494, Big Fish Lake; doit avoir un diplôme de deuxième ou troisième classe et connaître le Français; devra commencer le 1er mars 1912 et continuer pendant un an. Indiquer le saslaire demandé et les diplômes. Wm. C. Smith, Sec.-Trés., Lafond P.O., Alta.

L'assortiment de tabacs canadiens en feuilles et de cigares des meilleures marques attirent toujours un tres grand nombre de clients au populaire magasin de M. J. A. McNeil, 243 avenue Jasper Ouest. Reparations de pipes en tous genres.

A VENDRE, A ST-HIPPOLYTE, trois terres superbes, a des conditions faciles et avantageuses. St-Hippolyte est une belle paroisse de langue francaise tres bien organisee. Pour renseignements s'adresser a MM. Legault et Legris, St-Hippolyte, Sask.

ON DEMANDE DE SUITE 500 CORDES de bois de tremble; ecrivez ou telephonez pour renseignements a The North West Wood Working Co., 824 Ave. Syndicate, Edmonton. Phone 5050.

A VENDRE, UN MOULIN A PLANER, un moulin a scier les bardeaux et un moulin pour faire la moulée, ainsi que des scies rondes pour débiter le bois. Cause de la vente: maladie. Bonne occasion pour quelqu'un voulant acheter de bons outils. S'adresser à E. Lemire, Legal, Alta.

M. Jos. Larose annonce qu'il vient de prendre possession de l'ecurie Windsor, Premiere rue.

M. LaRose se propose d'avoir constamment un grand nombre de chevaux de tout genre pour les besoins de sa clientele.

Louage et vente.

Les annonces du Courrier donnent des résultats